la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Numéro 499 — Nouvelle série N° 198 **NOVEMBRE 1964 — PRIX : 2 F**

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois .... 11 F
Un an .... 20 F

EXTERIEUR

Six mois .... 13 F
Un an .... 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la rédaction et l'Administration à la « *Révolution prolétarienne* »
21, rue Jean-Robert, Paris (18e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèque postaux *Révolution prolétarienne* 734-99 Paris

Sommaire du N° 499 - Novembre 1964

POUR LE 500e NUMÉRO DE LA R.P.

Au cours de la conférence-débat où **Georges Vidalenc** nous a parlé, d'une façon très vivante, de la Première Internationale — réunion qui a été un succès à tous points de vue et dont nous rendrons compte dans le prochain numéro — nous avons fait la proposition suivante :

En décembre 1964, « La Révolution Prolétarienne » aura 40 ans et elle publiera son 500e numéro.

Pour fêter cet événement, nous projetons d'organiser

UN REPAS FRATERNEL

qui pourrait avoir lieu **vers le milieu de janvier 1965.**

Nous proposons **un samedi soir,** comme jour le plus propice. Mais **un samedi midi,** ou **un dimanche midi** peuvent aussi être envisagés. Le prix pourrait être de l'ordre de 15 à 20 F.

Pour nous permettre d'organiser cette rencontre où nous parlerons aussi de nos projets, nous prions nos amis (y compris ceux de province ou de l'étranger, pouvant se trouver à Paris) de nous faire savoir, **avant la fin de décembre,** s'ils s'inscrivent pour ce repas et, aussi, le jour qui aurait leur préférence.

Que signifie la chute de Khrouchtchev ?

« Camarades communistes (il y a encore beaucoup de communistes que nous pouvons appeler camarades), vous n'êtes pas au bout de vos tourments. Déjà, vous en voyez se dessiner à nouveau. Soyez assurés que, dans la même voie, il y en aura d'autres... »
(La Révolution Prolétarienne, novembre 1961).

Nous écrivions cela au lendemain du XXIIe Congrès du Parti Communiste de l'URSS où Khrouchtchev avait étalé le lourd dossier des crimes de Staline. Depuis, il y a eu en effet, pour les militants communistes, d'autres tourments : l'aggravation du schisme chinois, les velléités d'indépendance du parti communiste italien et — dernier en date, mais non pas le dernier — le coup de théâtre de la chute de Khrouchtchev.

Avions-nous prévu cet événement ? Non. Pas plus que les dirigeants du Parti communiste français. Cependant, il ne nous a pas laissés aussi stupides que ces initiés. Car depuis l'élimination sanglante de la plupart des compagnons de Lénine jusqu'au pacte Hitler-Staline, il y eut pas mal de tempêtes sous les murs du Kremlin.

Nous en avons été informés en même temps que nos camarades, les travailleurs de l'URSS, qui y ont réagi probablement avec plus d'indifférence.

C'est là-dessus qu'il faut d'abord insister. Quelle part, si petite soit-elle, le peuple travailleur de l'URSS a-t-il eue dans cette substitution de dignitaires ? Dans cette prétendue « république » dite « des soviets », quel est le soviet, le comité de base, qui a eu à connaître de cette décision ? Il ne semble même pas qu'on ait demandé à un quelconque organisme de base une approbation après coup devenue pourtant rituelle. Donc, absolument rien de démocratique dans cette décision.

Le bon militant orthodoxe invoquera la dictature du prolétariat (!), le parti qui l'exerce et le comité central qui le représente. Ainsi Khrouchtchev aurait été démis de ses fonctions par l'instance suprême. Ce n'est même pas vrai ! Vinogradov, membre du Comité central, était en train de trinquer à Paris avec des hôtes de choix quand il a appris, en même temps que les officiels français, que la hiérarchie était bouleversée. Il n'était pas le seul à ne pas être présent au Comité central pour le déboulonnage du patron ! Le plus drôle, c'est que l'on reproche maintenant à Khrouchtchev de s'être servi de comités « élargis » pour briser l'opposition de ses camarades du collège de direction ! Cette fois, on a pris ses précautions et c'est une équipe restreinte qui a fait à Khrouchtchev « le coup du Père François ». Il a été victime de ce qu'on appelle dans « l'appareil » une « opération » ; une opération qui rappelle celle qu'il avait organisée pour se défaire de Molotov et consorts. Juste retour des choses, serions-nous tentés de dire.

Khrouchtchev, selon Marchais, secrétaire du parti français, avait perdu « tout sens de la modestie ». Chacun sait que le sens de la modestie est la qualité dominante des dirigeants communistes, celle que se reconnaissait volontiers Maurice Thorez lui-même ! Mais cette explication dont se contentent les successeurs de Thorez ne satisfait pas le parti communiste italien.

Reconnaissons cependant que le parti français a tout de même osé, bien que bon dernier, demander des explications aux nouveaux dirigeants russes. Signe évident de la nécessité de fournir des apaisements aux militants de base.

Nous ne voulons pas nous risquer au jeu des hypothèses, surtout quand la bagarre n'est vraisemblablement pas terminée et que l'issue en demeure incertaine. Mais nous ne croyons pas à un retour au stalinisme. Nous croyons au contraire qu'après quelques oscillations, nous assisterons à la reprise et à l'accentuation de la ligne khroutchevienne dans la mesure où celle-ci exprimait les vues et les intérêts de la nouvelle classe dirigeante. C'est sans doute parce qu'il ne l'exprimait pas assez bien, au moins pour certaines parties de cette « élite » — la militaire par exemple — que Khrouchtchev a été renversé. La sortie du 7 novembre de l'épais maréchal Malinovski n'est sans doute pas sans signification.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de l'événement ?

Nous répéterons exactement ce que nous écrivions après la déchéance et la dénonciation de l'ex-dieu Staline : « *que peut-il bien y avoir de commun entre tout cela et le mouvement ouvrier, mouvement qui, dans notre époque, est à la fois l'espoir et l'agent du progrès social et humain ?* ».

Fort heureusement, il n'y a rien de commun. Il s'agit d'une bagarre à l'intérieur d'une équipe technocratique dirigeante, analogue — en plus importante — à celles qui ont lieu tous les jours dans d'autres équipes technocratiques de moindre envergure. Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'il semble, au moins provisoirement, que le chef détrôné n'est ni supprimé comme le faisait Staline à l'égard de tous ses opposants réels ou supposés, ni exilé comme on l'a fait pour Molotov et ses « complices antiparti ».

Nous constatons aussi une atténuation de l'opposition entre la Chine et l'URSS, une certaine reprise du dialogue. Mais cela mènera-t-il à une réconciliation durable ?

Les arguments idéologiques n'expliquent pas plus la chute de Khrouchtchev que la lutte qui oppose la bureaucratie dirigeante de l'URSS à sa fille révoltée de la nouvelle Chine.

Les révolutions de palais ne peuvent modifier profondément la tendance générale du capitalisme d'Etat et les formes politiques de son pouvoir dans les pays qui accèdent aujourd'hui à la puissance industrielle et militaire.

La classe ouvrière russe, celle de tous les pays de cet énorme empire, n'a eu rien à voir ni à faire dans le renversement de Khrouchtchev. C'est elle pourtant qui nous intéresse, plus que les batailles internes impitoyables au sein de l'appareil technocratique dirigeant. Les contradictions qui secouent celui-ci et qui le secoueront encore donnent des chances nouvelles aux jeunes classes travailleuses des pays dits « socialistes ». Nous dirons seulement qu'il y a du changement quand elles auront conquis les droits d'expression, d'organisation et d'action autonomes. Ces droits, le gaullisme est en train de les contester chez nous. Le combat que nous menons pour les défendre n'est pas différent, dans sa nature de celui que, pour les conquérir, mènent plus ou moins sourdement nos camarades de l'URSS.

LE NOYAU.

« Et s'il me plait à moi d'être tondu ! »

Ainsi pourrait s'exprimer le bon bougre de contribuable salarié qui sera, cette fois encore, le grand sacrifié à la suite de la ponction fiscale annuelle que viennent de voter les parlementaires, mais qui se comporte en victime consentante par son apathie et la singulière complaisance qu'il met à se laisser régulièrement dépouiller.

Rouspéteur en diable quand les hausses de prix viennent annuler ses augmenattions de salaires si parcimonieusement consenties, passant au besoin à l'action pour la défense de son pouvoir d'achat, il accepte sans réagir — ou si peu — que ses maigres ressources soient amputées, chaque année un peu plus, de la façon la plus arbitraire et la plus illégale.

Quant à ses représentants qualifiés, ceux des centrales syndicales qui se sont donné pour tâche d'assurer la défense de ses intérêts, ils bornent leur protestation à des ordres du jour et des déclarations à la presse.

Giscard peut être content, une fois de plus son mauvais coup a réussi.

Une exception cependant, celle des mieux pourvus parmi les salariés, les cadres, qui étant proportionnellement les plus touchés par la progression des tranches d'imposition, ont multiplié les démarches et mené campagne pour obtenir des dégrèvements fiscaux plus substantiels. Vainement, car, isolés de la masse, leur agitation est restée sans effet.

Effectivement, ainsi qu'on nous l'a annoncé avec force détails, il y aura des dégrèvements pour tout le monde. Et ce n'est pas le moins piquant de voir en la circonstance les cadres se démener, alors qu'ils seront les moins lésés en raison des allégements prévus, tandis que ceux d'en bas, les « plus défavorisés », se laissent tondre sans broncher.

Le pouvoir ne les a d'ailleurs pas oubliés. Dans son accès de générosité, il a daigné leur lâcher quelques miettes. C'est ainsi que Zéphir, le manœuvre léger, qui a payé 100 ou 150 francs d'impôts en 1964, se verra gratifier d'une réduction de 10 %. Mais si l'on observe qu'entre temps, les prix poursuivant leur ascension, son salaire aura été rajusté, cette pseudo-réduction sera, en conséquence, noyée dans la rallonge d'impôt qu'il devra débourser. On s'aperçoit alors que c'est là un cadeau empoisonné.

C'est tellement vrai que le ministre des Finances a dû avouer que, malgré les quelque 700 millions que leur coûtera ce « sacrifice », les seules recettes de l'impôt sur le revenu passeront de 12 milliards en 1964 à 14 milliards (1.400 milliards d'anciens francs) en 1965 soit 2 milliards de plus-value et une progression de 18 %. Ce qui dépasse de loin la progression des salaires imposés. Et l'on ne s'aurait s'étonner alors d'apprendre que, de 1959 à 1964, l'accroissement des impôts ait atteint 98 %.

Pour en revenir aux cadres : si les plus modestes se plaignent légitimement de devoir verser, en moyenne, un mois de leur traitement au fisc, il n'en reste pas moins qu'au fur et à mesure que s'élève leur rémunération, les allégements fiscaux qui leur sont appliqués s'élèveront parallèlement. Si bien que tandis que ceux qui sont au bas de l'échelle, avec un dégrèvement de 10 %, « bénéficieront » d'une réduction de 10 à 15 francs, (1.000 à 1.500 anciens francs), ceux qui sont à l'autre extrémité — cadres supérieurs et faux salariés patronaux — pour des « émoluments » *mensuels* de 18.000 francs, et malgré un pourcentage réduit à 2,85 %, paieront 1.785 francs (178.500 anciens francs) d'impôt en moins.

PRIORITE AUX INVESTISSEMENTS

Là encore se vérifie le fait que l'équipe au pouvoir, dont on connaît les attaches avec la haute banque et les trusts, sait reconnaître les siens. Et si elle a beau jeu pour confondre l'opposition parlementaire hétéroclite, coupable des mêmes abus lorsqu'elle était en selle, elle ne dissimule pas que la plus grande part de sa sollicitude va vers ses plus fidèles soutiens : les couches paysannes traditionnellement conservatrices, qui sont peu ou pas imposées du tout, et les détenteurs de capitaux qui sauront récompenser ses services en subventionnant les campagnes électorales de 1965, pour lui permettre de renouveler son mandat.

C'est pourquoi le secteur paysan sera encore épargné et les plus fortunés largement dégrevés grâce aux mesures suivantes destinées à relancer le marché financier et à drainer l'épargne pour la relance des investissements : suppression de la taxe complémentaire sur les actions et obligations, franchise d'impôt sur le revenu aux titulaires d'un portefeuille d'obligations de 10.000 F (un million d'AF), suppression partielle du demi-décime, réduction du droit de timbre sur les grosses opérations en Bourse, etc.

Ainsi, sous le règne du général-président, la justice fiscale se traduit par un renoncement de 100 millions d'impôts environ en faveur des petits contribuables pour accorder quelque 300 millions aux spéculateurs et profiteurs de tout acabit qui ne se priveront certes pas d'exploiter ces avantages au maximum.

« Priorité aux investissements ! » Tel est, plus que jamais, le mot d'ordre lancé par les chefs d'entreprise qui, après avoir trop longtemps donné la priorité au profit, constatent avec angoisse, non seulement qu'ils ne sont plus en état d'affronter honorablement la compétition internationale, mais que leur infériorité permet l'intrusion grandissante des capitaux étrangers en passe de les supplanter également sur le marché national.

Devant ces humiliantes perspectives, leur représentant au C.N.P.F. Georges Villiers, est alors intervenu pour donner ses instructions : « *Il est indispensable*, a-t-il déclaré, *que le gouvernement allège très rapidement les charges excessives qui pèsent sur les entreprises* ».

LES BARATINEURS

Cet appel à peine exprimé a trouvé l'écho qui convenait de la part de ministres stylés et d'autant plus empressés à y satisfaire qu'ils sont partie prenante.

Quand le ministre de l'Industrie, Bokanowski, proclame : « *Il convient de revenir à la notion économiquement saine de bénéfices suffisamment élevés* », suivant en cela son chef de file Pompidou qui déclare, s'adressant en fin de ripaille à un auditoire choisi de financiers et autres technocrates : « *Il n'y a rien de plus nuisible à toutes les classes sociales que de déclarer la guerre aux bénéfices des sociétés* », le ministre des Finances peut claironner à son tour : « *Il faut que règne chez nous, si j'ose dire, une véritable fureur d'investir* » et user à cette fin de tous moyens appropriés.

Et les distingués économistes de service de renchérir en exhortant les syndicalistes à se rendre compte que ce qui garantit le mieux leur emploi et fait progresser leur niveau de vie, c'est l'investissement. Traduit en clair, cela signifie : « Sachez patienter encore, acceptez de sacrifier vos salaires aux investissements puisque, en définitive, ils sont

facteurs de prospérité générale »... pour demain bien entendu. C'est l'éternel refrain qu'on nous sert depuis tant d'années : « Demain on rasera gratis », « Les salaires suivront le profit et les fruits de l'expansion », etc.

LES BARATINES

En attendant ces lendemains qui chantent, le S.M.I.G., accroché aux indices truqués, se stabilise à un niveau avilissant, tandis que les prix pour se loger et se vêtir continuent de grimper allègrement, que le bifteck se paie 84 anciens francs de plus que l'an dernier et que les statistiques officielles nous apprennent que près de la moitié des salariés (environ six millions) gagnent moins de 600 francs par mois.

Et ceux-là, qui supportent tout le poids de cette stabilisation à sens unique, continueront à alimenter les caisses du Trésor fiscal, car on ne doit pas oublier que, si les plus basses tranches d'imposition ont été relevées, le seuil d'exonération est resté inchangé à 2.400 francs (1), ce qui permettra l'entrée de plusieurs centaines de milliers de nouveaux imposables lors des rajustements salariaux.

C'est encore et toujours l'individualisme du profit et la socialisation des charges. C'est l'union sacrée pour que Sa Grandeur, le seigneur de l'Elysée, poursuive ses déplacements somptuaires, développe sa force de frappe et dispense ses crédits de prestige à l'extérieur.

Et comme les ressources fiscales n'y suffisent pas, on puise dans l'épargne publique confiée à la Caisse des dépôts et consignations, on détourne les fonds de la Sécurité sociale qui deviennent un impôt déguisé pour payer des charges incombant à l'Etat.

Jusqu'où ira-t-on dans cet écrémage ? Il n'y a en tout cas, pas de raison qu'on s'arrête en si bon chemin puisque chacun, soit en maugréant ou en toute bonne conscience, s'accommode assez bien de cette situation : les responsables syndicaux comme leurs mandants, les gouvernants comme leurs protégés qui pourront, en toute quiétude, continuer en toute impunité leurs trafics frauduleux pour échapper à leurs impositions (truquages de bilans, déficits fictifs, etc.) (2) sous l'œil complaisant des politiciens qui président à nos destinées.

A moins que... mais, comme dit l'autre, ne rêvons pas tout haut.

N. FAUCIER.

---

(1) En violation, ainsi qu'il a déjà été rappelé, de la loi de décembre 1959 qui fait obligation au ministre des Finances de relever l'abattement à la base chaque fois que l'indice des prix enregistre une hausse de 5 %.

(2) On sait que le gouvernement avait eu l'astuce de paraître vouloir limiter la fraude en proposant d'exclure des charges déductibles des entreprises les dépenses des repas d'affaires excédant 35 F par personne, les frais de spectacle excédant 50 F par spectateur et les cadeaux, à l'exception de ceux de peu de valeur conçus pour la publicité.

Or, sa majorité obtuse, soucieuse, avant tout, de réserver de confortables marges bénéficiaires aux « gros bras » de l'industrie, a refusé de le suivre.

LA GRANDE PREMIÈRE DES EDITIONS SYNDICALISTES

LA PRESSE ÉTUDIÉE PAR UN DE CEUX QUI LA FONT

Il me faut l'avouer. J'avais l'intention de composer sur le livre de Faucier : *La Presse Quotidienne*, un article qui soit le simple développement d'un communiqué publicitaire. Un « Lisez Faucier » du style « y a bon Banania » ou... « Shell que j'aime ». Je m'y croyais doublement obligé.

— Parce que Faucier est un des meilleurs copains que je connaisse.

— Parce que c'est la première réalisation, la première justification de notre coopérative : Les Editions syndicalistes.

Double obligation, que je pensais exécuter d'autant plus facilement que j'avais connu le manuscrit de Faucier, avant que la publication fût entreprise, et alors que l'on doutait qu'elle fût possible.

Malheureusement une incurable déformation professionnelle m'interdit de juger ce que je n'ai pas sérieusement étudié. J'ai donc relu l'œuvre de Faucier et me voilà incapable de traduire ma conclusion par quelques platitudes publicitaires. Je n'ose même plus formuler l'invitation de lire. Car cela impose plus que de l'attention, la concentration du lecteur étudiant (à qui j'ai dédié presque tous les chapitres de mon livre sur les *Joies et Fruits de la lecture)* qui travaille sur une œuvre, qui ne lit pas une page sans jeter des notes sur une fiche. Ici, par exemple pas besoin de se déplacer pour consulter des ouvrages plus documentés ou plus savants. Faucier ne se contente pas de simples références. Il a extrait de tout ce qu'il a consulté et qui est considérable l'essentiel que l'on peut utiliser. Commencer donc par regarder la liste bibliographique de la page 341. En tête une *Histoire du Journal en France de 1631 à 1853* — puis des bouquins parus avant 1914, pendant l'entre-deux guerres, depuis la Libération — de multiples éditions de la collection « *Que sais-je* »... mais aussi des études de *l'Institut international de la Presse* — de *la Documentation Française* (aux monographies si denses), la sténographie des congrès de la Fédération du Livre de 1905 à 1961... Sans oublier les projectiles « anti-conformistes » du *Crapouillot* d'avant guerre...

La partie purement historique tient apparemment peu de place dans le livre. Elle a l'avantage d'être spécialisée. Il y a l'histoire de la presse, de Théophraste Renaudot à nos jours... l'histoire du syndicalisme du livre... l'histoire de la technique... et et ce qui, quoique ancien, est toujours actuel est naturellement plus développé que l'évocation d'un passé mort. Il y a aussi les documents qui parlent par eux-mêmes. Aux pages 136 et 137, vous trouverez la présentation de journaux à la fin du XIXe siècle, jusqu'en 1914 — et la présentation d'aujourd'hui. *La mort de Victor Hugo*, le *J'accuse* de Zola, la *journée sanglante de Villeneuve-Saint-Georges*... voilà les seules manchettes tenant toute la page du *Mot d'Ordre*, de *l'Aurore* (de 1898) ou du *Petit Parisien*.

Faucier rigolerait si j'avançais ici que j'ai décelé chez lui, ce flair historique qui manque à tant d'historiens. Il aurait tort car je ne plaisante pas. Je n'en donnerai que deux preuves singulièrement édifiantes.

A propos de la loi Le Chapelier du 17 juin

1791, Faucier ne commet pas l'erreur de certains — cependant spécialistes de l'histoire ouvrière — et ne confond pas l'abolition des corporations, coup de grâce pour cette institution agonisante — avec cette interdiction des coalitions ouvrières, barrage préventif à l'abri duquel put s'accomplir la révolution industrielle.

Il accorde à Emile de Girardin — et il a parfaitement raison — l'honneur d'avoir, en 1836, déterminé l'évolution de la presse d'opinion à la grande presse dite d'information, soumise aux servitudes du gros tirage et des ressources publicitaires.

Mais c'est évidemment la période que Faucier a vécue et qu'il vit encore qui lui permet d'associer des expériences d'ouvrier et de militant à ses découvertes autodidactiques.

Les organisations professionnelles du livre ont une longue histoire qui remonte aux débuts de l'imprimerie. Ce sont peut-être d'ailleurs les initiatives de la Société typographique fondée en 1789 qui, par leur succès, provoquèrent le vote de la loi Le Chapelier. Clandestine, prolongée en société de secours mutuel et en Société de résistance, elle se manifesta aussi bien dans la réaction élémentaire contre le machinisme que dans le combat contre l'arbitraire gouvernemental et patronal. C'est dans le Livre en 1843 que fut signé le premier contrat collectif. Et en 1848 les ouvriers des imprimeries furent sans doute les premiers à obtenir la diminution de la journée de travail. Treize ans avant la fondation de la Première Internationale, une souscription ouverte par Emile de Girardin et Charles Hugo, le fils de Victor Hugo, permit d'envoyer à l'Exposition internationale de Londres en 1851, une délégation ouvrière présidée par un typo.

Ces titres de noblesse expliquent l'avance en flèche du syndicalisme du Livre et les avantages conquis de haute lutte par les travailleurs du Livre. Ce sont des privilèges dont l'organisation porte tout le mérite et assure la sauvegarde. L'échelle mobile obtenue en 1920 et le label syndical (importé d'Amérique par Auguste Keufer) en demeurent les plus significatifs.

Faucier apporte tous les éclaircissements nécessaires sur cette histoire qui n'est pas close. Il étudie aussi l'organisation patronale, la naissance et le développement du syndicalisme chez les journalistes et les diffuseurs de presse.

Pour la première fois, nous lisons l'histoire de la presse, telle qu'elle fut organisée et politisée à la Libération. En 1947, par une grève qui dura plus d'un mois et qui triompha malgré le sabotage des politiciens communistes et socialistes et des dirigeants de la C.G.T. déjà colonisée, les « canardiers » menèrent la première grande lutte ouvrière des lendemains de la Libération. Faucier démontre ainsi la faillite d'un régime, symbolisé par la Société Nationale des Entreprises de Presse.

La publicité, quelquefois dissimulée dans la rédaction politique et littéraire, reste la principale ressource des quotidiens et des périodiques à gros tirage, en même temps qu'un moyen de pression singulièrement efficace sur leur orientation. En 1961, le budget de publicité d'un grand journal du soir atteignit plus de 7 millions de francs lourds, soit 700 millions d'anciens francs.

Faucier analyse aussi les multiples moyens d'intervention gouvernementale sur la presse. Il décrit l'exploitation capitaliste organisée par les « chaînes de journaux », le monopole des Messageries de presse ; il fournit de saisissantes clartés sur les groupes d'intérêts maîtres des plus grands organes. Mais ce libertaire ne se laisse pas égarer par les aberrations de la logique formelle. Il démontre que le « socialisme » (?) étatiste aboutit à un asservissement de l'opinion publique, pire qu'en régime capitaliste, où les contradictions des intérêts favorisent la diffusion de thèses hérétiques. Il braque son projecteur sur les moyens contemporains d'information, en souligne sans doute la nocivité, mais il ne cède pas au pessimisme décourageant d'intellectuels qui jugent la culture condamnée par la civilisation mécanique du son et de l'image, de la radio et de la télévision. Il croit, comme nous, que si la presse doit s'adapter comme le livre, elle profitera sans doute en fin de compte, de l'enrichissement des moyens d'informations, de la curiosité populaire élargie jusqu'aux confins du monde et aux domaines de la science la plus audacieuse.

Il peut être outrecuidant, après avoir ainsi analysé les causes d'asservissement et d'avilissement de la presse, de reprendre l'idée de Pierre Monatte sur la nécessité et les possibilités d'une presse ouvrière. Parce qu'il reste un militant, Faucier ne craint pas d'aborder le sujet, de confirmer cette nécessité, d'évaluer sérieusement ces possibilités. Et son espoir de surmonter la crise actuelle se justifie par « la *raison aidant notre volonté* ».

Je souffre de l'insuffisance de ce compte rendu. Il s'agit d'un ouvrage qui doit figurer dans la fameuse « *Planchette à livres du militant* » que Marcel Martinet jugeait indispensable et que Marcel Hasfeld tenta de réaliser. Un ouvrage qu'on ne lit pas comme un roman ou une brochure. Un ouvrage où le coupe-papier ne passe qu'avec lenteur, un ouvrage que l'on conserve précieusement, pour le consulter avant d'entreprendre une campagne, d'engager une polémique, d'écrire une monographie.

Ajouterai-je que les pages consacrées à la confection du journal, aux métiers, aux techniques, à celles qui se maintiennent comme à celles qui apparaissent et menacent déjà les situations acquises, pourraient figurer dans une anthologie du Travail et de l'Industrie, aux côtés des documents vivants que nous devons à Fernand Pelloutier, à Léon et Maurice Bonnef, à Pierre Hamp, à Georges Navel, à Magdeleine Paz, à Simone Weil, à tous les écrivains prolétariens. Nos collègues de l'enseignement technique, des collèges et des lycées y trouveront de nombreux textes à citer et à commenter. Et que d'aliments pour l'enseignement du français dans les cours de promotion ouvrière, dans les centres d'éducation ouvrière.

Une telle publication justifie la création de notre coopérative : Les Editions Syndicalistes ? Ce n'est pas dit pour associer la propagande à la publicité. C'est la stricte et redoutable vérité. Car Faucier n'a pu trouver d'éditeur. Les plus hardis, les plus libéraux ont hésité, autant peut-être par crainte de « mévente » que par souci de ne pas heurter des intérêts d'autant plus dangereux qu'ils sont multiples. L'ami Galtier-Boissière a pu se payer le luxe d'un numéro du *Crapouillot* consacré à la presse qui, sur un domaine beaucoup plus restreint, confirme en général les informations de Faucier. Mais c'est que son audace convient à un public qui lui reste attaché.

Quelle humiliation pour nous, si nous ne pouvions assurer le succès du livre de Faucier dans le vaste public de militants syndicalistes qui, en luttant pour l'émancipation de la classe ouvrière, entendent libérer la presse et l'opinion publique, et multiplier le nombre de ceux qui resteront après Pelloutier, comme Pelloutier, *des amants passionnés de la culture de soi-même.*

Roger HAGNAUER.

C. F. T. C. # MORT ET TRANSFIGURATION **C. F. D. T.**

Avec 70 % de ses mandats, la C.F.T.C. est devenue la C.F.D.T. (Confédération Française Démocratique du Travail) ou, si vous voulez, la C.F.T.C. se continue dans la C.F.D.T.

Ceux qui ont suivi dans ces colonnes nos études sur l'évolution de la centrale chrétienne (qui ne l'est plus dans son enseigne) n'en seront pas étonnés. Moins encore ceux qui, il y a maintenant plus de deux ans, ont écouté l'exposé que, sur notre invitation, Eugène Descamps fit devant les amis de la « R.P. ».

Que faut-il penser de cette transformation ? Les avis sont partagés. Benoît Frachon n'en paraît pas très satisfait ; il écrit dans « l'Humanité » du 10 novembre que ce dernier congrès de la C.F.T.C. « n'a pas été utile à l'unité ouvrière » et que « Descamps s'est évertué à reprendre à l'encontre de la C.G.T. tous les vieux slogans inspirés de l'anticommunisme le plus éculé ».

Chez nous — c'est-à-dire chez les syndicalistes révolutionnaires — deux opinions s'opposent, sans compter les nuances intermédiaires. Les uns saluent cette transformation, le progrès qu'elle représente et les perspectives qu'elle ouvre au syndicalisme ouvrier. Les autres, au contraire, n'y voient qu'une savante manœuvre des catholiques, voire même une des étapes du programme subtil du pouvoir capitaliste pour « intégrer » le mouvement syndical.

Les faits éclaireront bientôt, dans un sens ou dans l'autre, tous ceux qui tiennent davantage à la vérité qu'aux précieuses doctrines pré-établies. En tout cas, la faute des syndicalistes serait de croire qu'ils n'ont rien à faire ni à tenter pour que l'évolution aille dans un sens plutôt que dans l'autre.

Nous publions ici un compte rendu partiel et quelques commentaires de R. Guilloré, *ainsi qu'un article d'*Alexandre Hébert *qui juge sévèrement la C.F.T.C. en mal d'adaptation et, aussi sévèrement, l'opinion du rédacteur habituel de la « chronique de l'Union des Syndicalistes ». Cet article a été écrit avant le congrès, mais nous pensons que Hébert n'en retire rien.*

« *Au moins immédiatement, la scission n'aura pas lieu, c'est un pronostic* ». Voilà ce que l'on pouvait lire dans notre numéro de juin dernier. Alors, nous nous sommes trompés? Mais non, nous ne nous sommes pas trompés. En fait, il n'y a pas de scission. La plus grande partie des minoritaires reste à la nouvelle centrale (C.F.T.C. entre parenthèses), y compris ceux d'Alsace-Lorraine. Quant à la petite fraction menée par Sauty et Bornard, des mineurs, sa position même est ambiguë ; elle ne dit pas : je m'en vais ; elle dit au contraire : je demeure. Et les dirigeants confédéraux disent aussi : nous demeurons, tout en ayant pris (ces idéalistes !) toutes les précautions nécessaires pour que le patrimoine demeure également. Ça c'est passé « avec une belle ordonnance », comme je l'écrivais aussi dans ces colonnes en juin dernier. Je voudrais me contenter, aujourd'hui, de donner un compte rendu, très peu commenté, de la seule séance du congrès à laquelle j'ai assisté. Il est vrai que c'était celle de l'après-midi du premier jour, celle qui a suivi le rapport confédéral, celle où l'on a entendu les principaux leaders des tendances.

Je n'ai donc pas entendu « Gégène ». Gégène, c'est Eugène Descamps, pour ceux qui ne le sauraient pas. Je ne l'ai rencontré qu'une ou deux fois — y compris dans cette réunion où il est venu discuter avec nous en camarade et en ami — mais je puis dire que sa simplicité et sa cordialité inspirent confiance et sympathie. Si la référence chrétienne était encore de mise, je dirais qu'on peut lui donner son billet de confession. Cela ne l'empêche pas d'être un habile nautonier.

La tribune du congrès était ornée de banderolles sur lesquelles on lisait des slogans, celui-ci notamment : « *Pour répondre à l'espérance de la classe ouvrière, enrichissons le mot « démocratie »*. Pour le mot, c'est fait, un peu par tout le monde ; pour la chose elle-même, on verra. On va voir bientôt, sans doute.

Jacques Tessier, fils de son père, représente ici les employés parisiens, mais surtout la tradition, la bonne vieille doctrine et les bons pères. La preuve : il rappelle que la déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît le droit des parents de choisir librement l'éducation à donner à leurs enfants. Et il s'indigne (ou il fait semblant) parce qu'en France — en France, vous m'entendez bien — on foule au pied ce principe ! Autrement dit, il n'en a pas encore assez. Nous ne versons pas encore assez à l'escarcelle de l'Eglise, au nom de la liberté de l'enseignement ! Il y va fort. « Si nous étions aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Suède... » dit-il, nous serions dans la centrale syndicale unique. Mais nous sommes en France où s'affrontent le courant marxiste et le courant social-chrétien, où le matérialisme est la menace la plus grave. Alors il condamne « les aberrations effroyables » et il se met sous la protection des encycliques et de celui qui a dit : « Ceux qui sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ». Où était Celui-là au moment du vote ?

Jean Bornard, des mineurs, est plus habile, il a davantage « la gueule ouvrière ». Il dénonce la marche vers « une orientation socialiste ». Pour lui, la suppression de la référence chrétienne n'est qu'une étape dans une voie inquiétante. Au mo- où il parle de l'unité ouvrière, deux délégués viennent déployer sur la tribune une grande banderolle illustrant les propos de l'orateur. Du coin où j'étais, je l'ai mal vue, mais les commentaires de Bornard m'ont permis de comprendre. Il y avait sur cette banderolle deux graphiques : l'un représentait la marche cahotante de la C.G.T., avec ses scissions, ses éclatements, l'unité étant exceptionnelle ; l'autre, la belle droite continue qui dessinait l'évolution de la confédération chrétienne. A ce moment, j'ai saisi aussitôt l'analogie avec l'argumentation de Bothereau au dernier congrès de F.O. : le pluralisme est la règle ; l'unité, l'exception.

Mais vous pensez bien que la majorité ne manqua pas non plus d'éloquents porte-parole. Parmi eux, *Paul Vignaux*, du S.G.E.N. (Syndicat Général de l'Education Nationale). Il se proclame représentant d'une organisation laïque. Il approuve totale-

ment la nouvelle rédaction du préambule et de l'article premier des statuts ; c'est un compromis, dit-il. Il termine sur une exhortation à la lutte contre le pouvoir personnel et sa politique atomique, contre le néocapitalisme et pour un socialisme démocratique.

Edmond Maire, des Industries chimiques, défend l'indépendance « contre une petite minorité qui veut rétablir un lien confessionnel avec une organisation extérieure ». Il est au contraire, lui, pour l'intégration au mouvement ouvrier, le développement de la conscience de classe et la liaison avec les traditions du syndicalisme français.

Je veux surtout mettre en valeur l'intervention de *Jean Monnier,* du bâtiment de Maine-et-Loire. Pour lui, ce n'est pas « la devanture du magasin » qui compte, mais « l'action de masse ». Il fait la différence entre « les délégués autour des tapis verts » et « les militants dans les usines ». Mais quant à faire une différence « entre les patrons chrétiens et les autres », il n'y arrive pas ! Pour que l'unité syndicale soit possible, chacun doit balayer devant sa porte, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui, dit *Monnier* avec une conviction entraînante.

J'aurais voulu terminer ce compte rendu partiel sur cette note. Mais je ne puis passer sous silence une manifestation du congrès. *Gérard Esperet,* du bureau confédéral, l'a informé que, le lendemain matin, en Afrique du Sud gouvernée par des racistes, trois condamnés à mort, militants contre l'Apartheid, allaient être exécutés. Le temps manquait pour faire autre chose qu'exprimer son indignation et, aussi, son recueillement. Et le congrès s'est levé.

Raymond GUILLORE.

DEUX SIÈCLES DE RETARD

Il y a deux cents ans, la bourgeoisie élaborait la philosophie sur laquelle elle allait asseoir son pouvoir.

Cela devait aboutir à la fameuse déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :

« Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

La C.F.T.C. qui se veut moderne, à l'avant-garde du progrès et qui bavarde volontiers sur le « socialisme », vient de découvrir que :

« *Les Travailleurs naissent libres et égaux en dignité et en droits* » !

Elle n'a jamais que deux siècles de retard !

Il n'empêche que cette notion anciennement révolutionnaire suscite beaucoup d'émotion dans les sacristies !

J'ai lu attentivement le nouveau texte du préambule et l'article premier proposé pour les statuts de la C.F.T.C.

C'est peu-être préférable — pour qui veut comprendre ce qu'est la C.F.T.C. — que de s'interroger gravement et comiquement sur la signification de la suppression du deuxième C.

Tout d'abord, un tour de force... A aucun moment, il n'est fait mention de la classe.

Mais jugeons sur pièces :

Le préambule proclame tout d'abord :

Tout le combat du mouvement ouvrier pour la libération et la promotion collective des Travailleurs est basé sur la notion fondamentale que tous les êtres humains sont doués de raison et de conscience et qu'ils naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Après cette resucée christianisée de la déclaration des grands ancêtres, que se propose la C.F.T.C. ?

— La disparition du salariat et du patronat ?

Il ne saurait en être question. Plus que jamais, fidèles au « grands idéaux de 89 » la C.F.T.C. proclame fièrement :

Le syndicalisme est pour les Travailleurs l'instrument nécessaire de leur promotion individuelle et collective et de la construction d'une société démocratique.

Mais nous a-t-on assez rebattu les oreilles sur la déconfessionalisation (la suppression du fameux deuxième C cher à tous nos progressistes des sacristies). Ce projet de préambule nous apprend que la C.F.T.C. « entend développer son *effort d'adaptation en restant fidèle à l'inspiration qu'elle a toujours trouvée dans les exigences fondamentales de la personne* ».

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites... Et pour qu'il ne subsiste aucune équivoque, on prend soin de préciser que la C.F.T.C. : « est résolue à poursuivre sa lutte pour les droits essentiels de l'homme, de la famille et des groupes dans le respect des devoirs qui en découlent ».

Après avoir redécouvert (toujours deux siècles de retard) « la liberté de conscience, d'opinion et d'expression », le projet de préambule proclame : « Tout homme a le droit de diriger sa vie, de développer sa personnalité au sein des divers groupes et des communautés naturelles dont la première est la famille et, pour ce faire, de disposer pour lui-même et les siens de biens matériels, culturels et spirituels ».

« Tout homme a droit de vivre dans une démocratie qui lui assure l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'objectivité de l'information, une participation à l'élaboration et au contrôle des décisions politiques ».

Il n'y manque que le suffrage universel ! et Vive la République, N. de D. !

A partir de quoi, on nous précise que : « Sur ces bases, la confédération veut réaliser un syndicalisme de masse solidement implanté sur les lieux de travail regroupant les travailleurs et les travailleuses de toutes catégories solidaires qui, respectant la philosophie, la religion, la motivation où chacun d'entre eux peut puiser les forces nécessaires à son action, veulent s'unir pour construire ensemble cette société démocratique basée sur les valeurs fondamentales auxquelles elle se réfère ».

Le projet d'article premier reprend les idées exprimées dans le préambule : « La Confédération réunit des organisations syndicales ouvertes à tous les travailleurs résolus, dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses — à défendre leurs intérêts communs et à lutter pour instaurer une société démocratique d'hommes libres et responsables ».

On précise également : « Sans poursuivre par principe un développement systématique des antagonismes existants dans la société, elle entend dans son action susciter chez les travailleurs une prise de conscience des conditions de leur émancipation ».

Antagonisme existant dans la société... décidément, le mot classe est banni du vocabulaire de nos chrétiens de choc.

Enfin, le projet d'article premier proclame que : « Le syndicalisme doit assumer *sa part de responsabilités* dans l'organisation mondiale indispensable au développement des libertés, à la solidarité entre les peuples et le maintien de la paix. »

Et voilà, nous sommes maintenant fixés — Relisez les statuts de la C.G.T et de la C.G.T.-F.O. — comparez !

Je sais qu'il est devenu de bon ton dans certains milieux de mettre le syndicalisme chrétien sur le même plan que le réformisme traditionnel ou le réformisme stalinien.

A mon avis, rien n'est plus faux.

Cela revient à mettre sur le même plan le D.G.B. et l'Arbeitsfront.

Certes, les réformistes portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle (et en premier lieu dans l'importance relative que semble avoir acquise la C.F.T.C.).

De capitulation en capitulation, ils ont finalement permis à de Gaulle de s'installer.

Ils ont permis l'instauration d'un Etat bonapartiste.

Mais à partir de là, leur rôle, *et ils le savent bien*, est terminé.

Il suffit de relire la résolution votée par le dernier congrès confédéral de la C.G.T.-F.O.

« Si le capitalisme a changé d'aspect depuis un certain nombre d'années en ayant su s'approprier le bénéfice des progrès scientifiques et techniques, il reste néanmoins identique à lui-même dans ses principes fondamentaux, dont l'essentiel est la recherche du profit qui perpétue l'exploitation de l'homme par l'homme.

« Le Congrès se déclare hostile aux structures économiques et sociales actuelles et sait qu'il ne peut rien attendre d'un Etat qui n'en est que la superstructure.

« Il estime donc plus que jamais nécessaire l'action syndicale pour garantir aux travailleurs le fruit de leur effort productif : imposer une économie prospère rationnellement organisée, allégée des charges parasitaires, respectueuse de la justice sociale et du droit à une vie décente des individus socialement faibles. »

(Extrait de la résolution générale du 8e Congrès Confédéral — Novembre 1963.)

La mise en place d'un régime corporatiste de type fasciste se fera sans les réformistes.

Les artisans de ce « nouvel ordre » seront des hommes et des organisations « modernes », c'est-à-dire sans doctrine ni tradition.

Des hommes pour qui, n'en déplaise au camarade Guilloré et à « la Révolution Prolétarienne », les syndicalistes révolutionnaires ne sont que des « conservateurs ouvriers ».

Et qu'on ne s'y trompe, pas dans le rôle de chiens de garde de la société bourgeoise, les hommes formés par les jésuites seront probablement plus habiles, moins brutaux que ceux des chemises brunes et des chemises noires... Il n'en seront pas moins féroces !

Alexandre HEBERT.

INFORMATIONS SYNDICALES

CHEZ LES CORRECTEURS

— Les Correcteurs de Paris ont adopté à l'unanimité lors de leur dernière assemblée générale qui s'est tenue le 7 novembre à l'annexe de la Bourse du Travail, une motion contre l'Apartheid.

La motion votée par le syndicat des Correcteurs parisiens en appelle à l'opinion publique, à toutes les centrales et internationales syndicales pour mettre un terme à la répression qui sévit dans toute l'Union sud-africaine.

— Dans un autre ordre d'idée, les Correcteurs maintiennent leur position défendue par Larsen et Macé au XXe Congrès de la Fédération du Livre qui s'est déroulé des 3 au 7 mai dernier à Strasbourg :

Retour pur et simple (sans conditions) de la F.F.T.L. (Fédération Française des Travailleurs du Livre) à la Fédération Graphique Internationale (F.G.I.).

— Sur la proposition de Nicolas Faucier, une motion de solidarité à l'égard des huit militants syndicalistes nantais exclus de la C.G.T. a été adoptée à une large majorité.

On se souvient qu'Hirzel (Paris-Typos) s'était heurté à Frachon lors du congrès de Strasbourg quand il avait demandé la réintégration à la C.G.T. des huit métallos nantais coupables de s'être opposés à leur direction confédérale.

APRÉS LE CONGRÈS F. O. DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Il y a un mois maintenant qu'a eu lieu, à Tours, le congrès national de la Fédération F.O. des Industries chimiques que dirige le camarade *Maurice Labi*, Ce congrès a eu un assez grand retentissement, non seulement en raison de la place que la presse lui a donnée en général, mais aussi et surtout en raison des positions originales et audacieuses défendues par Maurice Labi et sa majorité sur *l'unité syndicale* et sur *la conquête du pouvoir économique*. Labi a consolidé sa position, dans sa fédération, malgré l'opposition de la direction confédérale et l'importante minorité qui s'est encore prononcée contre les résolutions qu'il présentait.

Nous avons eu avec *Maurice Labi*, depuis son congrès, une conversation-interview dont nous reparlerons dans notre prochain numéro. Les questions soulevées sont assez importantes et délicates pour qu'elles n'aient rien perdu de leur actualité. En fait, c'est toute une orientation qui est remise en cause, sans que les divergences et les objectifs soient bien clairs encore. Aujourd'hui, nous présentons l'essentiel de la résolution adoptée par le congrès sur *le pouvoir économique*. C'est une importante base de discussion :

En l'état actuel des structures de la société, qui se caractérisent par une forme technocratico-capitaliste, les efforts déployés en vue de l'organisation de l'économie et de la politique des revenus, à travers une prétendue planification démocratique, sont dirigés contre les travailleurs. Les résultats du Quatrième Plan, notamment en matière d'investissements sociaux et collectifs, comme les prévisions du Cinquième Plan, concernant aussi bien l'augmentation des salaires que la réduction du temps de travail, mettent en évidence l'influence quasi exclusive du gouvernement et du patronat qui s'exerce sur les technocrates du Commissariat du Plan.

Le Congrès condamne, en conséquence, aussi bien la façon dont le Plan est élaboré que son contenu. Ce n'est pas parce que les ennemis de la classe ouvrière essaient de s'approprier, en la déformant, l'idée syndicaliste de planification que celle-ci doit être acceptée par nous telle qu'elle se présente actuellement.

C'est une autre conception de l'organisation économique et sociale que le mouvement syndical a toujours préconisée et défendue. Hier comme aujourd'hui, il s'agit pour nous de substituer à la notion capitaliste de l'économie de profit la notion syndicaliste de l'économie de consommation, la production devant être ajustée suivant les possibilités techniques et conformément aux besoins de la population.

C'est une autre forme que doit revêtir la planification pour être cohérente et efficace.

En effet :

— D'une part, le Plan ne peut être établi et réalisé qu'à partir du moment où ses objectifs s'imposent à tous et ne dépendent pas de la bonne volonté de tel trust ou telle industrie dont la socialisation et la gestion démocratique constituent des préalables à la planification.

— D'autre part, la planification doit être structurée au sein d'organismes responsables allant de l'entreprise à la nation, par la reconnaissance de la section syndicale et l'extension des pouvoirs du Conseil Economique et Social...

(Résolution adoptée par 169 voix contre 118 et 20 abstentions.)

UNE DEMISSION SIGNIFICATIVE

Un décret du 28 août 1964 nommait Roger Louet, secrétaire de la C.G.T.-F.O., membre du Conseil Economique et Social, au titre de « personne qualifiée ».

En accord avec le bureau confédéral, Roger Louet a refusé sa nomination, parce qu'il n'admettait pas la procédure employée.

Geste normal sans doute — mais qui contraste heureusement avec d'autres attitudes d'ex-militants syndicaux.

Modestie éclatante et orgueil ... engagé !

La publicité intelligente implique une technique souple et la culture de... « l'insolite ».

La presse, la radio, la télévision auraient sans doute consacré d'abondantes chroniques à la personne et à l'œuvre de M. Jean-Paul Sartre, prix Nobel de Littérature... Mais le refus de M. Sartre a servi d'apéritif et de piment au ragoût publicitaire. Les déplacements de Charlemagne ont épuisé l'intérêt du public pour les manifestations pompeuses et solennelles télévisées. Mais ces reporters courant derrière M. Sartre dans les rues du VIe arrondissement, ces critiques qui s'évertuent à hisser le pape de l'existentialisme au haut de la colonne où tel le Paphnuce d'Anatole France, il attirera les foules par sa sublime solitude... méritent la qualification d'agents publicitaires... particulièrement originaux. Un lauréat du prix Nobel est exceptionnel. Mais être couronné et refuser les lauriers... c'est l'exception dans l'exceptionnel !

Un petit esprit — comme le mien ! — se risquerait à déceler sous cette super-noblesse... un orgueil immense accouplé à de sordides rancunes. Couronner Sartre... Cinq ans après Albert Camus ! Double outrage au génie ! Camus avant Sartre !... c'est contraire à toute hiérarchie... Couronner Camus... c'était glorifier l'Anti-Sartre. Si vous en doutez, lisez la Grande Sartreuse... écoutez les petits sartriens. La mort n'a pas épuisé la haine... ni tari la source des ragots. Le Maître n'a pas pardonné à celui qui fut notre généreux et fraternel... « copain ».

Le Maître ? Certes nul ne conteste la haute valeur intellectuelle de Jean-Paul Sartre. On ne peut négliger sa philosophie. On ne peut sous-estimer sa littérature. On peut admirer son génie dramatique. Comblons même une lacune... dans les hommages qui lui sont rendus. On ne parle plus guère des *Mains Sales*... d'une technique parfaite — drame qui personnifie le mépris des idées et des hommes, la subordination des consciences aux consignes, l'immoralité foncière caractérisant le bolchevisme stalinisé. C'est sans doute qu'on ne veut pas gêner M. Sartre qui renia lui-même sa pièce et en interdit la représentation... alors qu'il dirigeait le chœur des crypto-staliniens...

Cependant pour justifier le refus de M. Sartre, faut-il classer les lauréats du prix Nobel dans une sorte d'aréopage consacré au culte des Dieux, des Princes et des Etats...

On sait qu'épouvanté par sa découverte des « vertus » de la nitroglycérine et de la dynamite, Nobel, dans son testament, ordonna que son immense fortune servît à constituer, chaque année des prix offerts à des bienfaiteurs de l'Humanité. Trois prix scientifiques, un prix littéraire, un prix de la Paix. Ce dernier est attribué par une commission élue du parlement. Ce qui explique l'opportunisme politique de la plupart des choix. Mais les prix scientifiques et le prix littéraire sont choisis par des académies, dont l'impartialité ne paraît pas douteuse. A la différence du prix Goncourt, encouragement d'un talent naissant, le prix Nobel consacre une réputation mondiale. Quelquefois cette réputation était usurpée, le génie littéraire de certains n'impliquait pas toujours une résonance humaine suffisante ; d'autres enfin ont renié ce qui les avait fait couronner. Il reste que l'Académie suédoise n'a pas à rougir d'un palmarès qui porte jusqu'en 1914 les noms de Th. Mommsen, grand esprit allemand ; de Henri Sienkiewicz, l'auteur de *Quo Vadis* et de *l'Eternelle victime* ; de Rudyard Kipling ; de Selma Lagerloff : l'adorable créatrice de *Nils Holgerson ;* de Maurice Maeterlinck, auteur de *Sagesse et Destinée ;* de Gérard Hautpmann, l'auteur des *Tisserands*, tragédie de la lutte ouvrière ; de Rabindrinath Tagore, le grand poète de l'Inde colonisée. Pendant la guerre de 1914-1918, l'Académie vit presque tous ces lauréats européens se vautrer dans le nationalisme hystérique. Elle n'osa pas attribuer le prix en 1914. C'est seulement le 9 novembre 1916 qu'elle choisit Romain Rolland, comme lauréat pour 1915. Pourtant pendant cette dernière année, la prévision de ce choix déchaîna une violente campagne, dans la presse française contre le Français « neutre, lâche et déserteur » (sic !), couronné par les Suédois... « bochophiles » (resic !). C'est bien, en effet, l'auteur de *Jean-Christophe* et *d'Au-dessus de la Mêlée* dont « *le grand idéalisme » fut ainsi glorifié.*

Romain Rolland, craignant que sa liberté en soit entravée et que les persécutions contre lui en soient encouragées, hésita à accepter le prix Nobel. Peut-être fut-il décidé par « *le petit groupe d'exilés* — décrit par P.-J. Jouve — *étroite et pieuse église de l'amitié, qui représentaient ses nombreux amis dans le monde...* »

Mais voici encore d'autres lauréats : Knut Hamsun, l'auteur de *la Faim ;* Anatole France, deux ans après sa magnifique adjuration aux instituteurs du congrès de Tours : « *Brûlez ! brûlez tous les livres qui enseignent la haine* » ; G. Bernard Shaw, socialiste authentique ; Thomas Mann, Allemand violemment anti-nazi ; Lewis Sinclair, romancier américain, créateur de *Babbit ;* Roger Martin du Gard ; Albert Camus...

Il y eut des prix Nobel dans les camps d'extermination nazis, dans les prisons du racisme d'Afrique australe... M. Jean-Paul Sartre a le droit de préférer à cette illustre compagnie, les cénacles du Café de Flore... Mais qu'il nous épargne ce superbe dédain... quelque peu ridicule.

A vrai dire, M. J.-P. S. n'a pas caché le motif de son refus le plus déterminant, quoique le plus discrètement formulé : l'académie suédoise a couronné Boris Pasternak, édité à l'étranger, parce que prisonnier dans sa patrie... Elle n'a pas plus respecté la Raison d'Etat soviétique que le conformisme bourgeois... Pasternak a refusé le prix... par obéissance. M. Sartre le refuse par solidarité... avec ceux qui ont proscrit la pensée libre de Pasternak et emprisonné sa fille et sa compagne. C'est là sans doute l'effet de l'engagement politique de M. Sartre qui, malgré les apparences, lui rapporte plus qu'il ne lui coûte.

R. H.

Le M.S.U.D. contre l'intégration du syndicalisme dans l'Etat

Le M.S.U.D. prend position contre l'intégration du syndicalisme dans l'Etat. Il se prépare à une étude publique sur la réduction du temps de travail.

Au début de ce mois, le Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique a tenu une conférence de presse. Par la voix de *Roger Lapeyre*, il a examiné la géographie syndicale actuelle : peu de mouvements internes apparents du côté de F.O. ou de la C.G.T. ; transformation dans la C.F.T.C. qui devient « une centrale de trop » selon l'expression de l'orateur.

Denis Forestier a présenté le document sur « le refus d'intégration du syndicalisme dans l'Etat ». Il a exposé les formes violentes ou insidieuses de cette intégration, les voies qui conduisent de la présence à la complicité ; il a combattu la planification technocratique et le « cadeau empoisonné » que pourrait être l'offre d'y participer. Il lui a opposé, du côté des travailleurs, « la profonde résonance de l'idée de l'unité syndicale ».

Le M.S.U.D. prépare maintenant une réunion générale à laquelle serait présenté un plan d'étude sur *la réduction du temps de travail.*

En cinquante ans le salaire du travailleur a baissé de plus de moitié en valeur

Il m'est arrivé souvent d'insister sur le fait que les salaires montent plus vite que les prix. Donc, puisque les salaires montent plus vite que les prix, cela a pour conséquence que le salarié peut s'acheter de plus en plus de marchandises. C'est exact. Mais il serait tout à fait faux d'en conclure que la valeur du salaire touché par le travailleur s'est accrue au cours de ce demi-siècle d'inflation. C'est tout le contraire qui est vrai. Loin d'augmenter, la valeur du salaire payé au travailleur a considérablement diminué ; autrement dit le nombre d'heures de travail que demande la production des marchandises que l'ouvrier peut s'acheter avec son salaire a baissé ; autrement dit, le degré de son exploitation s'est accru ; c'est une plus grande quantité de ce qu'il produit qui va au patron, et une moindre quantité qui lui revient.

Un petit calcul le montre aisément.

Lorsque, pour calculer de combien la valeur du franc a baissé entre deux époques données, on compare la *moyenne* des prix aux deux époques et que l'on dit que la valeur du franc a diminué de moitié par exemple parce que les prix, en moyenne, ont doublé, on commet une grossière erreur. C'est ce que tout le monde dit et c'est ce qui m'est arrivé à moi-même bien souvent de dire, parce que c'est simple et commode, mais ce n'en est pas moins absolument *faux*.

C'est faux pour cette bonne raison qu'entre les deux moments considérés, il n'y a pas que la valeur de la monnaie qui a varié, mais aussi celle des marchandises.

Si vous voulez comparer les longueurs d'un objet à deux moments donnés, il faut que vous les mesuriez avec un mètre dont la longueur, elle, n'a pas varié, car dans le cas contraire, la différence de longueur que vous obtiendriez ne vous donnerait pas la différence de longueur de l'objet, mais le résultat des différences de longueur de l'objet et du mètre.

Or, c'est cette dernière chose qui se passe lorsqu'on prétend mesurer les changements de valeur de la monnaie au moyen de la variation du prix des marchandises, car, pas plus que celle de la monnaie, la valeur des marchandises n'est demeurée invariable. La valeur d'un objet donné, c'est la quantité de travail qu'il faut fournir pour produire cet objet ; si donc, par suite d'un progrès technique la production d'une certaine marchandise n'exige plus que la moitié du temps de travail qu'elle demandait auparavant, la valeur de cette marchandise sera diminuée, et il faudra donc, si la valeur de la monnaie est demeurée constante, moitié moins de monnaie pour l'acheter. Les variations de prix ne dépendent donc pas seulement des variations de valeur de la monnaie, mais aussi des changements survenus dans la valeur des marchandises.

C'est là ce qui fait que les prix n'ont pas uniformément monté depuis 1914 ; les prix de certains produits se sont considérablement accrus ; ce sont ceux des choses dont la valeur n'a pas beaucoup varié parce que la technique de leur fabrication ne s'est guère améliorée ; il y en a d'autres, au contraire, qui ont beaucoup moins monté parce que les progrès dans leur fabrication ont été considérables ; puisque leur production exige maintenant beaucoup moins de temps, leur valeur a beaucoup baissé, et cette baisse de leur valeur a compensé en partie la baisse de valeur de la monnaie.

Pour mesurer la véritable baisse de valeur qu'a subie la monnaie durant ces cinquante dernières années, il faut donc comparer non point les prix d'un produit quelconque choisi au hasard, ni les moyennes de tous les prix, mais les prix de quelque chose qui n'a pas changé de valeur, c'est-à-dire quelque chose dont la technique n'a pas bougé depuis 1914, quelque chose qui demande autant de travail aujourd'hui qu'il y a cinquante ans pour être exécuté.

Inutile de dire que de telles choses sont rares. Il y en a cependant au moins une : la coupe de cheveux. Tout comme il y a cinquante ans, le coiffeur d'aujourd'hui ne dispose que des deux mêmes outils : les ciseaux et la tondeuse, si bien qu'il lui faut toujours autant de temps pour obtenir le même résultat. La valeur de cette opération n'ayant donc pas changé (1), son prix peut servir d'étalon pour mesurer le changement de valeur de la monnaie.

C'est pourquoi, ainsi qu'il fallait s'y attendre le prix d'une coupe de cheveux est, de tous les services et marchandises, celui qui a de beaucoup le plus augmenté. D'après les chiffres de l'Institut national de la statistique, la coupe de cheveux qui coûtait 0 franc 35 centimes en 1913, coûtait en 1962 : 285 francs, soit 814 fois plus. (Alors que le prix moyen de toutes les marchandises n'a augmenté entre ces deux dates que de 260 fois environ.)

Ainsi, 814 francs en 1962 n'avaient que la même valeur que 1 franc en 1913 ; autrement dit il fallait en 1962 814 francs pour s'acheter des produits ayant exigé la même quantité de travail que ceux qu'on pourrait s'acheter avec un franc en 1913. Donc, pour que le salaire touché par l'ouvrier en 1962 ait la même valeur que son salaire de 1913, pour qu'il soit l'équivalent d'un même nombre d'heures de son travail, il faudrait que son salaire de 1962 égalât 814 fois son salaire de 1913.

Eh bien ! qu'en est-il ?

On peut estimer, en gros qu'en 1913 le salaire parisien, le moins payé, était de 5 francs par jour pour 10 heures de travail soit 50 centimes par heure, le salaire de son homologue actuel devrait donc être aujourd'hui de 0,50 multiplié par 814, soit 407 francs. Or, un tel ouvrier ne touche aujourd'hui que le SMIG, et celui-ci était en juillet 1962, de 172 francs par heure.

172 francs au lieu de 407 ! Soit 235 francs de moins ! C'est-à-dire 57 % de moins que ce qu'il touchait il y a cinquante ans ! Si, il y a cinquante ans, le salaire était tel que dans une journée de 10 heures l'ouvrier travaillait 5 heures pour le patron et 5 heures pour lui, c'est-

---

(1) A vrai dire, cela n'est pas rigoureusement exact, car dans le travail qui est nécessaire pour couper les cheveux, il faut compter l'amortissement du travail nécessaire à la fabrication des ciseaux, de la tondeuse, etc., travail inférieur à celui qui était nécessaire en 1914, mais on peut considérer ce facteur comme à peu près négligeable.

à-dire pour produire l'équivalent du salaire qui lui était versé, aujourd'hui il travaille près de 8 heures pour le patron et guère plus de 2 heures pour lui !

On voit par là l'erreur de s'imaginer que les sommes que l'ouvrier touche aujourd'hui en plus de son salaire (soins médicaux, retraites, allocations familiales, etc.) toutes sommes qu'il ne touchait pas au début du siècle, sont quelque chose qui *s'ajoute* à son ancien salaire ; ce n'est, au contraire, qu'une compensation partielle (2), de la diminution de son salaire.

Certes, malgré la diminution de la valeur de son salaire, le travailleur français d'aujourd'hui « vit mieux » qu'autrefois, il dispose de plus de biens qu'au début du siècle, mais cela ne provient pas de ce qu'il est moins exploité, cela est dû uniquement aux progrès techniques qui permettent de fabriquer aujourd'hui en une heure de travail autant de marchandises que jadis en plusieurs heures. Si grâce aux progrès de la technique le travailleur produit en deux heures plus de biens qu'il n'en produisait, il y a cinquante ans, en 5 heures, son salaire lui permet d'acheter plus de choses qu'autrefois bien que son salaire n'égale plus que ce qu'il produit en 2 heures alors qu'autrefois il égalait ce qu'il produisait en 5 heures.

En bref, si, au lieu de s'éclairer à l'huile, le prolétaire d'aujourd'hui s'éclaire à l'électricité, luxe que seule la haute et moyenne bourgeoisie pouvait se permettre il y a cinquante ans, ce n'est pas que son salaire égale maintenant le revenu du bourgeois, ce n'est même pas que la part du produit de son travail qui lui revient ait augmentée, c'est simplement que les progrès de l'industrie électrique durant ces cinquante dernières années ont fait que le courant électrique aujourd'hui ne coûte pas plus cher, ne nécessite pas plus de travail, que l'éclairage à l'huile jadis.

DES SALAIRES QUI MONTENT PLUS VITE QUE LES PRIX

(suite)

En confirmation de l'opinion souvent émise ici que les salaires montent plus vite que les prix, lorsque, tout au moins, on a affaire à une classe ouvrière tant soit peu revendicative, le camarade Rüdiger nous envoie des chiffres relatifs à la Suède.

En prenant 100 comme indice des salaires horaires moyens des ouvriers suédois hommes en 1949, et également 100 comme indice du prix des objets de consommation en cette même année, on trouve que l'indice des salaires avait atteint 172 en 1962 et 178 en 1963, alors que l'indice des prix n'était que de 156 en 1962 et 163 en 1963.

Il en ressort qu'entre 50 et 63 les salaires ont augmenté de 78 % alors que les prix n'ont monté que de 63 %. Cela constitue un accroissement de 6,7 % du pouvoir d'achat du salaire en 13 ans, soit, en gros, un demi pour cent par an.

Mais il est bien probable qu'en Suède tout comme en France (bien que cela aurait naturellement besoin d'être vérifié) cet accroissement du pouvoir d'achat de l'ouvrier n'est pas dû à une diminution de son exploitation, mais à un accroissement de la productivité de son travail.

R. LOUZON.

(2) Il serait intéressant de comparer, non plus seulement, comme nous venons de le faire, les salaires proprement dits, mais l'ensemble de ce que le travailleur reçoit aujourd'hui (salaire direct, plus salaire indirect, et moins l'impôt) avec ce qu'il recevait en 1913 (salaire direct moins l'impôt), afin de voir exactement de combien la première somme est inférieure à la seconde.

Espérons que ce travail tentera quelque statisticien, bien que les statisticiens, gens généralement bien pensants, s'abstiennent généralement de mettre en lumière ce qui est pourtant le ressort même de tout le système économique capitaliste : le degré d'exploitation du prolétariat.

Parmi nos LETTRES

LES INTERNATIONALISTES DEVANT LA GUERRE

De Jean FONTAINE (du Rhône) :

J'ai lu l'article de Louzon et votre réponse que j'approuve entièrement.

Je me suis battu comme beaucoup d'autres et j'ai été en contact au front avec ceux qui se battaient ; à l'hôpital avec ceux qui guérissaient trop vite ; dans les Lager avec les prisonniers ; même avec les autres c... (Jolinon dixit) dans les premières lignes du front allemand, (là, victimes de terribles représailles), et bien, je n'ai jamais rencontré un combattant qui avait conscience de se battre pour quelque chose qui en vaille la peine. Les combattants, je dis bien les combattants étaient des bêtes traquées qui ne voyaient qu'une chose : la fin d'un affreux cauchemar...

De Georges LEROY (de Paris) :

Moi aussi, j'ai été estomaqué quand j'ai appris que Louzon avait été un « combattant volontaire » en 1914. Bien sûr, je suis gêné d'avoir été et d'être encore qu'un « camarade élémentaire » ainsi que me l'avait reproché Georges Pioch dans une réunion du parti socialiste. Mais je puis certifier qu'il n'y avait pas, à mes yeux, de vrais socialistes, de vrais révolutionnaires qui furent des « combattants volontaires » au 2 août 1914. Péguy s'expliquait, mais Louzon qui l'eût cru ?

Pour les simples commes moi, le socialisme ne pouvait être que pacifique et non pas « nationaliste » mais « internationaliste ». J'avais, nous avions, nous, les jeunes socialistes la certitude que la guerre n'était voulue que par les états-majors et les capitalistes, mais que les ouvriers, lse travailleurs n'avaient rien à y gagner...

... Il est vrai qu'en 1939-40 ma phobie de l'hitlérisme et du stalinisme m'ont fait fuir Paris pour essayer d'apporter mon appui aux Français de Londres qui sonnaient le ralliement anti-hitlérien — sans y parvenir.

De J. LAPLAUD (de Charentes-Maritimes) :

Fidèle lecteur de la R.P. (je dois être, je crois, un de ses tout premiers abonnés) je suis depuis longtemps habitué aux outrances de pensée et de langage du vieux lutteur révolutionnaire qu'est Robert Louzon, à ses affirmations péremptoires, tranchantes, voire à ses contradictions (car il en a !).

J'avoue que la première chose que je cherche, quand j'ouvre la revue, c'est son « papier », même s'il doit me choquer, me déplaire : toujours il m'a obligé de réfléchir, souvent il m'a contraint d'opérer une sorte de révision de mes opinions, de repenser, de reconsidérer la position que j'avais prise sur tel ou tel sujet.

Mais j'avoue que cette fois-ci, après avoir lu « Les raisons d'un qui s'est battu », j'en suis resté tout pantois !

C'est pour abattre le militarisme allemand, le caporalisme prussien que Louzon s'est battu, de 1914 à 1918 ?... Personnellement j'ai pris une très modeste part à la grande tuerie, ayant eu la chance d'être assez grièvement blessé le 31 août 1914 pour être définitivement réformé huit mois après, mais je me suis toujours demandé, et je

me demande encore pourquoi *je m'étais battu, oui,* pourquoi ?

Contre le militarisme « allemand », ou contre le militarisme « universel », le militarisme tout court ?... Pour une fois Louzon s'exprime comme un nationaliste, *non comme un* internationaliste *(et cela m'étonne de sa part !).*

Il nous fait valoir aussi que la guerre de 1914 a ouvert le cycle des révolutions modernes, et que tout ce qui s'est passé depuis 1918 en Europe, en Asie, en Afrique n'a été possible qu'en raison de la défaite allemande (aux révolutions il aurait pu ajouter aussi la guerre 39-45, conséquence directe de la guerre 14-18 et du stupide traité de Versailles). Croit-il vraiment que ces changements de régimes, ces transformations politiques, sociales, économiques, ces grands bouleversements avaient besoin d'une guerre comme celle de 14-18 pour s'opérer ? L'humanité est-elle donc condamnée à avoir recours aux guerres fratricides pour que se réalisent les grandes transformations sociales ?...

Faut-il donc que les prolétaires de tous les pays s'entretuent afin de pouvoir secouer le joug de leurs oppresseurs et s'émanciper ?...

Le Louzon de 1914, qui ne s'est pas battu en vain, puisqu'il luttait contre le militarisme allemand, est-il le même que celui de 1939, qui signait le tract « Paix immédiate », alors que la nouvelle religion hitlérienne, le nazisme, me semblait quelque chose d'infiniment plus dangereux pour les libertés humaines que le caporalisme prussien de 1914 ?...

Je me pose toutes ces questions, et je reste perplexe ! Comme vous, camarades Charbit, Hagnauer, Guilloré, cette fois je ne suis pas d'accord, mais pas du tout, avec Robert Louzon.

***

Je pensais bien que ma dernière note, sur la guerre de 14, susciterait de vives réactions de la part d'un grand nombre de nos camarades. Aussi, je tiens tout d'abord à préciser que si j'ai écrit cette note, ce n'a pas été pour entamer une controverse sur le bien ou le mal fondé des raisons qui m'ont conduit à être dans cette guerre « un combattant volontaire », mais simplement pour rétablir les faits, c'est-à-dire énoncer les raisons, bonnes ou mauvaises, pour lesquelles non seulement moi, mais la plupart des militants révolutionnaires d'alors, syndicalistes, anarchistes, antimilitaristes ont pris la même détermination. J'ai estimé qu'en tant que l'un des rares survivants de cette époque, il était de mon devoir de rendre justice à leur mémoire.

Car il est archi-faux de prétendre que s'ils ont accepté de faire la guerre, c'est parce qu'ils s'étaient reniés, parce que, du jour au lendemain, ils avaient cessé d'être internationalistes pour devenir patriotes ; tout au contraire, s'ils ont agi comme ils l'ont fait, c'est uniquement parce qu'ils estimaient, à tort ou à raison, c'est là une chose, encore une fois, dont je n'entends pas discuter pour le moment, parce qu'ils estimaient, dis-je, qu'ils préservaient ainsi l'avenir du développement révolutionnaire. Ils ne voulaient point prendre sur eux la terrible responsabilité d'assurer, par la défaite de l'Angleterre et de la France, la mise au pas de l'Europe par le grand état-major prussien.

Leur motif était le même que celui qui m'a poussé à aller combattre en Espagne, vingt ans plus tard, contre Franco, ainsi que celui qui a poussé Leroy en 40 à essayer de rejoindre « les Français de Londres ». Leroy l'a fait par « phobie » de l'hitlérisme ; nous l'avions fait par phobie du régime militaire de l'Allemagne, régime dont l'hitlérisme ne fut d'ailleurs qu'une résurgence.

Mais la référence de Leroy à 1940, ainsi qu'un paragraphe de la lettre de Laplaud, me donnent l'occasion de m'expliquer sur un fait qui, cette fois, m'est personnel, et qu'on pourrait à première vue considérer comme étant en contradiction avec ce qui précède.

Il est tout à fait exact qu'en 1939, peu après la déclaration de guerre, j'ai signé le manifeste « Paix immédiate ! » qui réclamait la cessation de la guerre avec Hitler.

Or, il va de soi que je considérais en 1939 la destruction de Hitler et de l'hitlérisme comme une nécessité aussi urgente que l'était la destruction de la puissance de l'état-major prussien en 1914.

Et cependant, j'ai signé « Paix immédiate ! » !

Cette signature, je l'ai donnée pour deux raisons.

La première était qu'une victoire militaire de Hitler m'apparaissait comme inévitable. Je me rappelle avoir dit à Delsol dans les premiers jours de la guerre : « Lorsque Hitler en aura fini avec la Pologne et qu'il se tournera contre la France, il ne lui faudra pas plus de quinze jours pour avoir raison de l'armée française. » Malgré mon « outrance » coutumière, on conviendra que je n'exagérai guère — car la réalité aussi est souvent outrancière — puisqu'il ne fallut qu'un mois aux Panzerdivisionen pour envoyer les troupes britanniques sur les plages d'Angleterre et les troupes françaises... aux Pyrénées.

Or, le seul moyen d'empêcher cette victoire qui ne pouvait que renforcer considérablement l'hitlérisme, c'était de tâcher de faire la paix, n'importe quelle paix, avant que la défaite anglo-française ne soit consommée.

Telle fut donc ma première raison.

Il y en eut une seconde.

En fait, la guerre de 39, la guerre de Daladier et de Chamberlain n'était pas une guerre contre le fascisme, mais une guerre entre deux fascismes, l'un déjà institué, celui d'Hitler, l'autre, qui cherchait à s'établir, grâce précisément à la guerre, celui de Daladier.

Rappelez-vous, en effet, dans quelles conditions cette guerre éclata.

Lorsqu'Hitler avait envoyé ses avions et ses soldats au secours de Franco, malgré le traité de « non-intervention », non seulement Daladier ni Chamberlain ne firent rien contre Hitler, mais ils demeurèrent les partisans les plus acharnés d'une « non-intervention » qui ne fonctionnait plus qu'à sens unique : contre les Républicains. Et lorsque, peu après, Hitler entra à Prague et occupa toute la Tchécoslovaquie, Daladier et Chamberlain ne levèrent même pas le petit doigt pour défendre cette république, bourgeoise mais démocratique, et qui était, par surcroît, leur alliée. Par contre, pourquoi en 39, ces soi-disant pacifistes vont-ils entrer en guerre ? Pour défendre la Pologne ! La Pologne fasciste ! La Pologne des colonels ! Et pour empêcher les habitants de Dantzig d'user du droit de disposer d'eux-mêmes !

D'autre part, rappelez-vous ce qui arriva aussitôt après la déclaration de guerre : ce fut l'instauration de la Terreur, une Terreur d'Etat qui durera jusqu'au jour de la défaite. Terreur dirigée et dirigée exclusivement contre la classe ouvrière. Il s'agissait pour les bourgeois français, et ils ne s'en cachaient pas, de prendre leur revanche de 36, la guerre en fournissait l'occasion, et le pacte Hitler-Staline le prétexte.

Perquisitions. Révocations. Arrestations. Condamnations. Camps de concentration. Toutes ces mesures se succédaient à une cadence accélérée. Avoir chez soi quelques livres ou quelques brochures de gauche ou d'extrême-gauche, tenir quelques propos non orthodoxes dans la rue ou au bar, et vous étiez bon pour le conseil de guerre, avec toujours le maximum à la clef : cinq ans de prison ; si vous aviez été tout simplement un militant syndical actif, dans l'enseignement par exemple, c'était le déplacement ou la révocation ; et si, enfin, vous aviez le malheur d'être étranger, ou d'être allé combattre en Espagne en faveur de la République, ou bien simplement d'avoir quelqu'un qui voulait se défaire de vous, c'était le camp de concentration.

Venant après la série de décrets-lois qui avaient précédé la déclaration de guerre, ces mesures, copiées sur celles des régimes fascistes, ne laissaient aucun doute sur les intentions du gouvernement : si, comme il l'espérait, la France remportait la victoire militaire, il profiterait de l'auréole dont il serait alors entouré, pour instituer en France un régime similaire à celui de la Pologne... et de l'Allemagne.

Or, une paix rapide pouvait peut-être empêcher cela.

Voilà donc les deux raisons pour lesquelles j'ai signé « Paix immédiate ! ». — **R. L.**

LES ELECTIONS AMERICAINES

Le Renard et le Loup

Le *New York Herald Tribune*, le grand quotidien républicain, titrait ironiquement au lendemain de la victoire de Johnson: « Le monde entier est satisfait du résultat. La Russie envoie ses félicitations. » Ce titre laconique indique peut-être l'orientation nationaliste et isolationniste que prendra la propagande républicaine aux Etats-Unis en attendant l'élection de 1968. Et, en 1968, le candidat de la droite réactionnaire pourrait encore fort bien être Goldwater. En effet, si ce dernier a pu être désigné comme candidat à la présidence ce n'est pas à cause de son charme personnel, de son expérience d'homme d'Etat — il n'en a aucune — de son action au Sénat — nulle loi importante ne porte son nom — mais bien parce qu'il a su s'assurer le contrôle de l'appareil du parti républicain. Maintenant qu'il est rentré dans le rang, Goldwater confiait aux journalistes son intention de se consacrer plus assidûment que jamais au renforcement de la machine électorale républicaine. Son directeur de cabinet se montrait convaincu que Goldwater serait candidat en 1968.

Le phénomène Goldwater est quelque chose de nouveau dans la vie politique américaine. C'est à juste titre que Goldwater soulignait qu'il offrait un véritable choix aux électeurs, une attitude politique, une méthode d'action différente de celle des démocrates et des modérés républicains. Rien de plus difficile avant Goldwater que de définir ce qui distinguait un républicain d'un démocrate aux Etats-Unis. Johnson, lui, est resté fidèle au courant traditionnel de la politique américaine et il s'est lui-même présenté aux électeurs comme un démocrate conservateur. Cela signifie que sa tactique politique demeure essentiellement pragmatique et opportuniste, et qu'il fait fond avant tout sur son art du compromis pour gouverner et pour durer, dût-il ne satisfaire vraiment personne. Sans doute y a-t-il en politique un temps pour la modération et un temps pour l'extrémisme. Nous ne serions pas surpris que les Etats-Unis connaissent avec Johnson leur dernier président de compromis. La coalition qui l'a élu est fort hétérogène. Elle compte dans ses rangs les travailleurs syndiqués de l'AFL-CIO, les membres des minorités ethniques d'origine juive, italienne, slave et hispanique, la quasi totalité des électeurs noirs, mais aussi la classe moyenne libérale et une partie du patronat des grandes affaires à rayonnement international. Certes l'élection du président des Etats-Unis ne comporte pas de mandat impératif, mais comment conciliera-t-il les vues divergentes de ses mandants et de l'opposition sur des questions urgentes telles que les subventions agricoles, l'extension de la sécurité sociale aux soins médicaux, la lutte contre la pauvreté, l'intégration raciale. En matière de politique extérieure ses initiatives seront sérieusement gênées par la crainte d'entendre crier à la trahison par les 25 millions d'électeurs Goldwateristes qui ne sont pas loin de croire que Eisenhower était un agent du communisme international.

Le fait nouveau, le fait important qui doit retenir l'attention dans cette dernière élection présidentielle américaine, ce n'est ni la personnalité de Johnson, ni son programme — il n'en a pas — ni le nombre des voix qu'il a recueillies, ni même la majorité qu'il s'est assurée au congrès, mais bien le phénomène Goldwater. Nous savons aujourd'hui que 25 millions d'Américains adultes partagent ses vues politiques, sa conception de l'individualisme, du libéralisme économique intégral « de grand-papa » et surtout sa volonté de les imposer envers et contre tous sans compromis. Et ces 25 millions d'Américains ne sont pas n'importe qui. Ils représentent le vrai pouvoir, la vraie puissance de l'Amérique, celle que possèdent ses cadres, ses hommes d'affaires de moyenne importance, ses commerçants dispersés dans tous le pays et faisant effectivement fonction dans la vie quotidienne de classe dirigeante.

Les collectivités locales, communes, comtés, Etats, les écoles, les fondations charitables, les universités, sont beaucoup plus indépendantes de Washington aux Etats-Unis, qui reste une fédération, qu'elles ne le sont du pouvoir exécutif dans un vieux pays centralisé comme la France. Il en résulte que le parti au pouvoir à Washington ne peut exercer qu'une influence limitée sur de nombreux secteurs de la vie nationale. La lenteur désespérante de l'intégration raciale en a été l'exemple éclatant.

D'ailleurs très peu d'Américains croient souhaitable d'accroître la centralisation politique et de donner des pouvoirs de contrôle ou d'organisation et de planification de l'activité économique au gouvernement fédéral. Les syndicalistes de l'AFL-CIO — qui sont d'ailleurs loin d'être tous socialistes ou même socialisants — ne représentent en fait qu'un segment modeste de l'opinion publique. Walter Reuther ne s'y trompait pas qui déclarait le 7 novembre 1963 au cinquième congrès statutaire : « Nous représentons une couche intermédiaire dans la structure économique et sociale de l'Amérique. Nous constituons une sorte d'îlot en son centre. Nous avons encore à accomplir la tâche de rallier au syndicalisme les chômeurs, les parias sociaux, les déshérités, les gens de couleur, les étrangers, les dépossédés... Puis nous devrons syndiquer les employés, les agents techniques, les membres des professions libérales. » C'est dire que Walther Reuther ne se fait pas d'illusion et qu'il sait bien qu'il ne parle qu'au nom d'un secteur relativement peu nombreux de la classe salariée, secteur que le progrès rapide de l'automation tend encore à amenuiser

La présence au pouvoir à Washington d'une majorité démocrate a constamment freiné, depuis Roosevelt, le développement d'une opposition de gauche aux Etats-Unis. Un président réactionnaire aurait sans doute redonné plus de vie et de mordant au syndicalisme et à la critique du capitalisme moderne qui aujourd'hui n'est guère contesté. Car ce qui paraît vulnérable aux Etats-Unis au salarié plongé dans la vie quotidienne de cet actif pays, ce n'est ni la structure politique, ni l'organisation économique de la nation. La production et la distribution sont puissantes et efficaces. Il semble qu'il suffirait de peu de choses pour résorber les îlots de pauvreté qui subsistent çà et là Par contre l'individu, l'homme isolé se sent bien dépourvu, bien démuni en face des mécanismes géants qui conditionnent sa vie quotidienne. Les Américains, même petits salariés, vivent bien et connaissent un confort dont leurs homologues français ne peuvent guère que rêver. L'ouvrier, l'employé, le petit fonctionnaire, possèdent presque toujours leur propre maison, magnifiquement équipée et confortablement meublée. Ils ont une ou même deux voitures et ils envoient leurs enfants à l'école jusqu'à l'âge de vingt ans. Mais tout cela coûte cher, très cher et il leur faut parfois s'endetter lourdement pour faire face à toutes ces dépenses. La menace qui pèse sur un grand nombre de foyers américains et les plonge dans l'angoisse,

ce n'est pas celle de la dictature (*It cannot happen here* reste un axiome peu discuté), ni celle de l'apocalypse nucléaire ou autre, mais bien celle de la saisie, de la banqueroute toujours possible si le chef de famille perdait son emploi. Or, il se trouve que la plupart des salariés américains ne jouissent pas d'une sécurité de l'emploi comparable à celle que connaissent les « mensuels » en Europe. L'économie américaine réagit beaucoup plus rapidement et beaucoup plus violemment que l'économie française aux variations de la conjoncture et aux fluctuations du marché. Très peu d'Américains ont le sentiment d'être vraiment titulaires de l'emploi qu'ils occupent.

Mais plus encore, l'Américain, gros consommateur, grand amateur de confort, a souvent, quoi qu'il soit un grand travailleur, mauvaise conscience. Celle-ci résulte de ce qu'il se sait privilégié dans un monde encore soumis à la loi de la rareté et surtout de ce qu'il consomme à crédit. Ses dettes troublent sa paisible jouissance des biens qui l'entourent. Aussi l'Américain voudrait-il retrouver dans la société de l'abondance, l'innocence, la sécurité des temps révolus où une structure économique et financière moins complexe ne faisait pas encore des échéances une sorte d'impersonnelle, d'inflxible et terrifiante *Némésis*. La séduction que les conservateurs exercent sur l'opinion américaine résulte de ce qu'ils s'efforcent de la rassurer en lui promettant le retour à l'âge d'or du crédit facile, des banques indulgentes, des impôts modérés, de la conscience tranquille, sans rien bouleverser, sans rien changer à ses habitudes.

Les conservateurs font confiance aux mécanismes du marché et à l'initiative individuelle pour régler tous les problèmes que pose la vie en société. Dans ce sens Johnson n'est pas moins conservateur que Goldwater. Leur différence réside en ce domaine surtout dans leur langage. Johnson emploie celui de la modération conciliatrice alors que Goldwater dogmatise et vaticine. L'avenir nous montrera si l'empirisme de Johnson saura orienter l'évolution de la conjoncture dans le sens souhaité par la majorité conservatrice avec laquelle il devra gouverner.

Comme l'écrivait l'un des dirigeants du mouvement nationaliste noir, Goldwater et Johnson « sont à peu près pareils » à cette seule différence que Johnson est un renard et Goldwater un loup. La victoire du renard sur le loup c'est le moindre mal mais sans doute pas la promesse de grands et décisifs progrès sociaux.

Pierre AUBERY.

LETTRE D'ESPAGNE

TRAVAILLEURS EMIGRÉS ET RÉPUBLICAINS EN EXIL

Nous sommes surpris de l'étonnement que manifestent les « diplômés d'études syndicales » de l'école des Syndicats de la Phalange parce que les ouvriers espagnols émigrés sont influencés par les Espagnols en exil. Avec la découverte et la condamnation de cette influence, ils font ressortir une des tares les plus remarquables du régime. Sans se rendre compte, peut-être, ils présentent un des aspects du régime franquiste.

Dans le dernier numéro de leur revue, ils font part aux autorités politiques et syndicales de « leur souci concernant la propagande malsaine à laquelle sont soumis à l'étranger nos travailleurs », ils accusent sévèrement tous ceux qui sont, d'après eux, la cause de cette influence et, surtout, ils craignent le développement d'une propagande « qui a pour objectif le réveil de la rancune que ressentent les exilés envers le régime qu'ils ont laissé en Espagne ».

Ils détestent une des publications de l'exil parce qu'elle dit que « si l'Espagne est le paradis du touriste elle est aussi le purgatoire des Espagnols », comme si cette affirmation était fallacieuse ou exagérée, comme s'il n'était pas certain que l'Espagne n'est pas seulement le purgatoire, mais l'enfer pour celui qui n'a que son salaire pour nourrir sa famille. Nous ne savons que trop, sans avoir besoin des journaux de l'étranger, que l'attraction principale pour le tourisme c'est, avant tout, le séjour à bon marché dans notre pays. Nous savons aussi que cet avantage ne peut être offert qu'en raison des salaires de misère, infiniment plus bas que ceux que perçoivent les travailleurs dans les pays du Marché commun.

Ces apprentis du syndicalisme de la Phalange critiquent la patiente émigration espagnole en disant « qu'elle n'est qu'une masse pratiquement apolitique, désintéressée totalement des problèmes espagnols, qu'elle vit dans les milieux hostiles au régime, qu'elle lit de préférence la presse qui fait des campagnes anti-espagnoles.

Nos frères émigrés, avec le déchirement que comporte l'émigration cherchent à l'étranger, et particulièrement, dans les pays du Marché commun, le remède à la misère de leurs foyers espagnols. Ils savent en toute certitude que le régime franquiste, le système politique espagnol, est le responsable direct et absolu de leur émigration, de la dispersion de leur famille, de la pauvreté qui s'installe dans leur maison. Quand on leur parle à l'extérieur, de la responsabilité du système politique et syndical franquiste, on ne leur apprend rien, tout simplement ils voient confirmer ce qu'ils savent et que n'ignorent pas non plus les responsables d'une telle situation.

Ces sacrés « diplômés » se plaignent amèrement de l'abandon dans lequel l'émigration est laissée par les représentants consulaires qui ne daignent pas les consulter sur ces problèmes.

Les nouveaux « syndicalistes » réclament au « syndicat vertical » le remède à ce fléau. Nous étions en droit d'attendre de ceux qui se préparent à *être* des dirigeants syndicaux qu'ils nous proposent des mesures pour que soient élevés les salaires et améliorées les conditions de vie que nous, les travailleurs, nous subissons ici en Espagne, des mesures qui facilitent l'organisation rationnelle et la création de postes de travail. Mais, rien de tout cela ; ils réclament « une propagande efficace » pour lutter contre les « pressions » auxquelles se trouvent soumis les travailleurs émigrés, c'est-à-dire ils acceptent que l'émigration massive se poursuive, que continue l'évasion de la main-d'œuvre espagnole (ruineuse à long terme, même si, dans l'immédiat, elle donne des devises au régime).

Mais sans le vouloir, ces « syndicalistes diplômés » nous ont rendu un grand service. Ils ont mis à découvert une des calamités que le régime traîne avec lui et, comme leur rapport sera diffusé à profusion de l'autre côté de la frontière, il doit apporter sa contribution à la destruction du tissu de mensonges qui est à la base de l'oppression et de la misère de la classe ouvrière et de tous les citoyns infortunés.

Valladolid, août 1964.

I. P.

LETTRE DU BRÉSIL

LA CRISE EN TERMES DE POUVOIR

Depuis le 15 juin, les chefs des trois armes n'ont plus le droit de priver de leurs droits et privilèges les parlementaires et fonctionnaires; depuis le 9 octobre, le commandement militaire cesse d'exercer la justice directe pour ce qui concerne les crimes et délits de subversion et de corruption, et transfère ses pouvoirs en cette matière à la justice civile. Cette limite dans le temps, des prérogatives extraordinaires de l'armée est fixée dans l'Acte Institutionnel du 9 avril, que les chefs militaires avaient eux-mêmes décrété.

S'étant placés au pouvoir par un coup de force, les officiers généraux estiment que le gouvernement qu'ils ont formé doit fonctionner, six mois après la « révolution », aux termes de la Constitution de 1946. Ce tour de passe-passe juridique possède son avocat et rédacteur ; c'est le même qui rédigea les textes de l'*Estado Novo* de Getulio Vargas...

Au cours des quelques mois d'autorité exercée sans contrôle, une cinquantaine de parlementaires (fédéraux ou d'Etat) ont été « cassés », des anciens présidents ont été privés de leurs droits civiques, des techniciens comme Celso Furtado ont été « épurés », et enfin quelques milliers de fonctionnaires, depuis des recteurs d'Université jusqu'à des employés des postes ont été suspendus, renvoyés ou mis à la retraite.

Même pendant cette période exceptionnelle, la presse a continué à publier librement — à l'exception des journaux communistes — critiques et informations défavorables au nouveau régime. Egalement, on trouve dans les librairies et kiosques les livres et brochures des intellectuels privés de leurs fonctions publiques ou de leurs droits civiques.

Il est donc vain de vouloir classer, suivant les formules stéréotypées, l'actuel pouvoir dans la catégorie « fascisme » ou dans le camp « démocratie ». C'est en partant des situations et phénomènes brésiliens que l'on peut tenter de comprendre la nature de la présidence Castelo Branco et des forces qui la soutiennent, y participent ou s'en accommodent.

La « révolution » a été l'œuvre des trois armes, dont le commandement ne pouvait évidemment accepter, de la part du gouvernement Goulart, la reconnaissance, voire l'utilisation des mouvements de marins ou de sergents. Mais cette « révolution » était également pensée, et conseillée, par des représentants des groupes industriels, et en particuliers par ceux de Sao Paulo, lesquels, assez peu intéressés par la nature du gouvernement quand celui-ci ne touche pas aux questions essentielles et qui s'étaient accommodés aussi bien de Koubitschek que de Goulart — voyaient toute perspective de développement économique menacée par une inflation monstre et par le blocage de l'aide extérieure. Enfin cette révolution était vue d'un bon œil par les partis politiques, sauf une fraction majoritaire du Parti Travailliste, et notamment par l'Union Démocratique Nationale et le Parti Social-Démocrate. Ces partis ne sont d'ailleurs que des syndicats d'intérêts, assurant la liaison entre les pouvoirs fédéraux, les gouvernements d'Etat et les clientèles locales. L'important secteur des classes moyennes, frappées par l'inflation, avait, au moins passivement, soutenu le mouvement dirigé contre le gouvernement Goulart, et l'avait ensuite applaudi, après son triomphe.

Cette coïncidence dans le rejet de l'expérience Goulart ne se retrouve évidemment pas au lendemain de la victoire, et les tensions se manifestent au sein même du camp des vainqueurs.

Une certaine solidarité se maintient — par l'intermédiaire du ministre de la Planification Roberto Campos — entre la Présidence et les groupes de capitalistes dynamiques, lesquels comptent sur l'armée pour assainir l'administration, mettre au pas les propriétaires terriens rétrogrades, procéder à diverses réformes sans pour autant mettre en branle les masses populaires.

Par contre, le torchon brûle entre partis et militaires. Les partis espéraient voir l'armée suivre une certains tradition, qui est de mettre fin à une situation chaotique sur le plan social, pour rendre aussitôt le pouvoir à un civil. Cette fois, du fait même que les partis s'étaient montrés incapables d'opposer à Goulart un quelconque programme ou l'ébauche d'une politique ; du fait aussi que le degré de corruption entretenu dans et par les partis est vraiment élevé, les militaires ont créé leur gouvernement eux-mêmes, et nul n'est certain de voir des élections être organisées fin 1965. D'où le vif mécontentement des gens du vieux « système ». Ils se trouvent dans l'obligation de respecter l'autorité des généraux, mis en demeure d'adopter des réformes qui — malgré leur modération — marquent la volonté de liquider les privilèges des *terratenientes*, et se sentent gênés par la campagne dirigée contre la prévarication, le gaspillage des deniers de l'Etat et les fraudes fiscales. Sans compter que le candidat le plus en vue, Carlos Lacerda, voit ses plans de campagne pour l'élection présidentielle bouleversés et continuellement remis en question.

Entre la Présidence et les Chambres — même après épuration de ces dernières — il existe donc un conflit latent. Du dénouement de cette tension dépend également l'évolution de la politique militaire. En effet, Castelo Branco, comme les généraux Geisel, Golbery et Mamede, estime que l'Exécutif est en bonne posture pour obtenir des Chambres un soutien des principales mesures proposées, et qu'il sera possible de créer un Parti de la Révolution en ralliant les parlementaires les plus souples des trois partis principaux, ce qui laissera ces derniers dans le vide. Mais cette opinion n'est pas partagée par tous les officiers, et il existe un courant — « la ligne dure » — chez les colonels et commandants, qui préconise un nettoyage plus énergique, la fermeture, au moins provisoire, des Chambres, la proclamation, si nécessaire, de l'état de siège. En bref, le gouvernement direct par l'armée, avec l'aide d'une administration complètement épurée.

Après le 9 octobre, date limite pour les pouvoirs exceptionnels des commissions militaires locales, on a pu observer que les commandements locaux s'efforçaient de conserver leurs pouvoirs, et en tout cas de maintenir leur pression sur l'administration et la justice civiles.

Le problème se pose donc essentiellement, en termes de pouvoir, bien plus qu'en termes de programme ou de politique. C'est l'armée qui, directement ou indirectement, gouvernera, ou ce sont les partis de l'ancien « système » qui reprendront le dessus. Pour le moment, les débris du gouvernement Goulart et les groupes de ses anciens supporters, ne semblent pas en mesure d'intervenir.

En réalité, dans ce pays grand et complexe comme un continent, où les situations varient et s'opposent d'une région à l'autre, le seul appareil d'Etat est l'armée. Un appareil qui coûte cher : 60 % du budget fédéral. Les organisations politiques correspondent à des caisses électorales, ne possèdent ni programmes, ni doctrines, ni même de structure. Il y a donc là un vide, que les nouvelles équipes misant sur l'aventure Goulart comptaient bien remplir, mais qui en ont été empêchées par l'incohérence même du Président déchu, et par l'absence d'une véritable infrastructure de mouvements et organisations populaires nouvelles.

Il ne semble pas que dans ces conditions, beaucoup d'illusions soient possibles sur les perspectives qu'ouvre la « révolution ». Les syndicats, au lieu d'être contrôlés par les *pelegos* et manœuvriers de tous poils, au service de partis ou pour leur compte propre, seront contrôlés par des militaires

ou des fonctionnaires ministériels. Les organisations d'étudiants, hier manipulées et utilisées par des petits groupes d'activistes, seront remplacées par des organismes étroitement surveillés par l'Etat. La corruption, autrefois du domaine de tous les partis, sera sans doute réservée à ceux qui soutiennent le régime.

Ce n'est pas par goût du rebâchage idéologique qu'il nous faut terminer par une banale constatation : la naissance, le développement, l'intervention d'un mouvement authentiquement démocratique, c'est-à-dire dont les membres participent à la solution de leurs problèmes, volontairement et en connaissance de cause, ne peuvent surgir d'opérations menées par des nouvelles couches d'aspirants au pouvoir — quelle que soit l'idéologie qu'elles présentent —, ni de manœuvres de circonstance déployées par les vieilles équipes politiciennes, ni de la volonté d'ordre exprimée par l'armée. Sur les quatre-vingts millions de Brésiliens il y a vingt millions seulement de lecteurs d'un journal quelconque. Et pour ces vingt millions, l'opinion est forgée par des équipes de candidats au pouvoir, les uns liés au passé et à ses privilèges, les autres tendus vers une organisation plus rationnelle et plus efficace de l'économie. De la grande masse des travailleurs industriels ou des populations paysannes n'a encore surgi aucune forme d'institution, aucun type d'organe indépendant qui serait l'instrument de leur prise de conscience et de leur participation à la vie sociale. C'est dire qu'en marge du pouvoir demeure l'immense majorité de la population.

23-X-64. L'ITINERANT.

RÉFLEXIONS SUR L'ALGÉRIE

Organisé par la section de Saint-Etienne de l'Association d'Amitié et de Solidarité Franco-Algérienne, un séjour de vacance et de travail s'est déroulé cet été dans la région d'Annaba (ex-Bône), en Algérie. Treize adultes et trois enfants en bas âge ont vécu cette expérience qui *sera reprise l'an prochain*. Par un apport de matériel de 4.400 F et par leur travail, les participants ont aidé à améliorer les conditions de vie des enfants d'un orphelinat. En outre sept membres du groupe participèrent à l'encadrement de trois colonies de vacance. Mais par des visites de fermes auto-gérées, par des rencontres de responsables, il s'agissait aussi de se faire une idée de l'organisation, de la vie, des difficultés et des promesses d'avenir du peuple algérien.

L'organisation politique de l'Algérie est basée sur le principe du parti unique dont le président Ben Bella est le leader. L'Assemblée Nationale est élue au suffrage universel... mais tous les candidats sont proposés par le parti. Dans chaque département un Préfet est désigné par le gouvernement. Dans chaque commune un conseil municipal élit un Maire.

L'organisation économique comprend deux secteurs : le secteur socialiste et le secteur privé. La plus grande partie appartenant d'ailleurs au second secteur. Tous les biens du secteur socialiste proviennent des fermes, commerces, usines, carrières, etc... laissés « vacants » par les Français d'Algérie et les quelques Algériens qui ont opté pour la nationalité française.

La vie est difficile pour l'Algérien moyen. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder la file longue et triste des hommes attendant l'embarquement pour la France à tous les départs de bateau. Il suffit de voir aussi, en ville, tous ces gens qui pratiquent les métiers de revendeurs, de marchands des quatre saisons, de conducteurs de fiacre (mais oui !). Il suffit de visiter les chantiers de construction abandonnés, les usines fermées, les fermes dont les terres sont en friches. En écoutant beaucoup d'anciens combattants ou d'anciens militants et, aussi l'Algérien « moyen », on se persuade rapidement que les Algériens ne sont pas des « socialistes ». Certains s'affirment même résolument partisans du système capitaliste, d'autres pensent que le socialisme c'est « tout pour tous, le plus vite possible et en travaillant le moins possible ».

Les difficultés sont légion et le « système » n'est pas assez vieux pour faire, aux yeux des Algériens, la preuve irréfutable de ses qualités. Ces difficultés viennent en premier lieu de l'héritage pesant de la guerre et, peut-être plus encore, du colonialisme. On s'était bien gardé, sous le régime colonial, de donner la moindre des responsabilités aux Algériens. Plus de 80 % de la population est analphabète. Comment, dans ces conditions, lui donner l'éducation que nécessite le socialisme ? Seul un parti fort pourrait y parvenir mais, après la guerre, le F.L.N., s'est perdu dans les intrigues, le reclassement des « petits copains » et les luttes pour le pouvoir.

Sur un autre plan, il faut parler de la fuite des capitaux qui a accompagné les nationalisations. La plupart des Européens qui possédaient quelque chose de transportable, ont tout ramené en France. Les grandes firmes, dans la majorité des cas n'investissent plus en Algérie. Les gouvernements européens réduisent aussi leur aide. Par exemple, l'aide de la France sera réduite de 300 millions de nouveaux francs l'an prochain. Le nombre des enseignants, des docteurs et des techniciens français diminue. Par contre, celui des techniciens, professeurs, docteurs, venant des pays de l'Est augmente ainsi que les crédits et les prêts venant de ces pays. L'Union soviétique vient de créer à Alger un Institut pour la formation de techniciens Algériens des pétroles.

Les difficultés sont légion... mais il semble que l'avenir est du côté du peuple algérien. Dans des conditions hygiéniques lamentables, au milieu du chômage et des intrigues, l'économie redémarre lentement. « N'est-ce pas un miracle, me disait un chef d'atelier, qu'avec des manœuvres comme ingénieurs, nous arrivions à avoir de l'eau, de l'électricité, le téléphone même ? » Et un manœuvre, promu mécanicien, me disait : « A force de réparer des moteurs avec de la ferraille, je vais devenir un vrai mécanicien ! ». Enfin, des illettrés décident eux-mêmes de leur paye et de la part des investissements, gèrent des fermes, des hôtels, des cinémas, des usines et ces usines, ces hôtels, ces cinémas ne sont pas déficitaires...

Le spectacle le plus encourageant, est celui de ces gosses qui ciraient les souliers ds « bons Français » et apprennent maintenant un métier dans une école technique. Egalement, celui de ces instituteurs qui vont à l'école pendant les vacances pour être meilleurs enseignants à la rentrée.

Marcel GAILLARD
Secrétaire F.E.N. de la Loire.

AUTRES RÉFLEXIONS

Un camarade qui nous demande d'être discret sur son identité et qui signe prudemment « Abu Chenaf », parce qu'il ne tient pas à se « faire vider », nous écrit :

Il n'est pas possible que ça puisse durer. Il n'est surtout pas possible de ne pas dénoncer ce qui se passe ici, ce que l'on voit, convois militaires, voitures de police ; on n'entend parler que de types en tôle ; il n'y a jamais eu autant de voleurs en liberté.

La presse quotidienne est au-dessous de tout, « Révolution africaine », à son tour, est en train de devenir illisible. La nullité des milieux administratifs dépasse tout ce que vous pouvez imaginer. Leur malfaisance est heureusement tempérée par leur versalité et surtout leur inefficacité, laquelle tient vraiment du prodige.

Depuis un mois on constate des vides, irruptions arbitraires, intimidations, interventions des autorités politiques dans le règlement de conflits privés. Voici ce dans quoi on s'installe, voici ce qu'on est en train d'institutionnaliser. Voici la doctrine de gouvernement de l'Algérie nouvelle, avec son socialisme « spécifique », ce socialisme qui est « une dimension de l'humain » lisais-je, ébloui, ces jours-ci dans la presse.

Pauvre « humain », pauvre socialisme, pauvre Algérie.

LES PROCÈS DE L'INTERNATIONALE

Rappelons qu'au « procès de la deuxième commission » (22 mai 1868), Varlin, Malon, Humbert, Granjon, Bourdon, Charbonneau, Combault, Landrin, Mollin furent condamnés chacun à trois mois deprison et 100 francs d'amende pour avoir fait partie d'une société de plus de 20 personnes.

En appel (19 juin 1868) c'est COMBAULT qui présenta la défense collective :

Combault souligne le caractère de classe du procès

Messieurs,

Nous sommes appelants d'un jugement rendu contre nous parce que le tribunal n'a pas répondu d'une manière satisfaisante aux points qui servaient de base à nos conclusions, puisqu'il s'est contenté d'une affirmation contraire.

Nous maintenons que notre condamnation est la violation d'une des plus grandes conquêtes de notre grande révolution : l'égalité devant la loi.

... En effet, Messieurs, si vous faisiez l'application de cette loi dans toute son étendue, vous seriez obligés de dissoudre toutes les sociétés coopératives de notre pays...

Il est un autre point plus important, qui non seulement motive, mais nécessite impérieusement l'annulation du jugement rendu par le tribunal.

Ce point est contenu dans le considérant suivant :

« Attendu que, suivant leurs déclarations, et sans qu'il soit besoin d'en rechercher la complète exactitude, ce but était l'amélioration de la condition de tous les ouvriers, sans distinction de nationalité, et ce, par la coopération, la production et le crédit. »

Voilà donc, messieurs, le motif sérieux, le motif réel de la prévention établie contre nous.

Si nous sommes pôursuivis, ce n'est plus pour avoir fait partie d'une société non autorisée ; ce prétexte n'est plus soutenable en présence des encouragements que l'administration prodigue ellemême aux ouvriers. Ce n'est pas non plus pour avoir continué d'administrer l'Association pendant le procès, puisque c'était un droit et un devoir pour nous de le faire. Non, si nous sommes poursuivis et si nous sommes condamnés, c'est bien réellement pour avoir recherché l'amélioration de la condition de tous les ouvriers.

Le doute n'est plus permis après lecture attentive de l'attendu ci-dessus énoncé.

L'aveu est à la fois cruel et naïf, mais il est vrai. C'est la guerre faite aux idées sociales. Le sanctionnerez-vous ? Déclarerez-vous que, malgré le suffrage universel, qui en fait cependant un citoyen, l'ouvrier est fatalement condamné à l'infériorité vis-à-vis des autres classes, fatalement et irrévocablement condamné à la misère ? Déclarerez-vous que non seulement il ne doit pas espérer un avenir meilleur, mais qu'il lui est désormais impossible, sous peine de l'amende et de la prison, de préparer pour ses enfants cet avenir de justice, pour lequel il consacre aujourd'hui ses veilles, ses labeurs, son existence en un mot ?

Déclarerez-vous enfin que le travail est un châtiment sous le poids duquel il doit se courber sans mot dire, comme un esclave, sans droit, sans conscience et sans dignité ?

LE PRESIDENT. — Mais nous ne sommes pas des législateurs. Comment pouvez-vous demander à des magistrats de ne pas appliquer la loi ?

COMBAULT. — Lorsque nous, ouvriers, nous violons sciemment la loi pour indiquer qu'elle est mauvaise, vous, magistrats, vous devrierz, tout au moins, si vous la reconnaissez telle l'appliquer dans ses moindres conséquences.

LE PRESIDENT. — Alors c'est l'indulgence que vous demandez ?

COMBAULT. — Non, ce n'est pas de l'indulgence. Ce que nous demandons, c'est que vous appliquiez la loi d'une façon tellement dérisoire que le ministère public ne puisse plus vous envoyer de prévenus de notre sorte.

LE PRESIDENT. — Enfin, c'est toujours de l'indulgence.

COMBAULT. — En tout cas ce n'est pas pour nous. Nous n'en voulons pas.

LE PRESIDENT. — Vous aviez un autre moyen d'attaquer la loi ; vous pouviez écrire dans les journaux.

COMBAULT. — Il n'y a pas un seul journal qui eût voulu nous ouvrir ses colonnes, et il n'aurait pu le faire sans être lui-même poursuivi. Il faut qu'il soit entendu qu'il n'y a que devant les tribunaux que nous avons la liberté de parler.

LE PRESIDENT. — Enfin, c'est bien. Continuez.

COMBAULT. — Autrefois, et ce temps n'est pas bien loin de nous, lorsqu'on condamnait les socialistes comme suspects et indignes, on les accusait généralement de prendre pour prétexte de leurs théories l'amélioration du peuple. On disait qu'ils cachaient sous des dehors de philanthropes leurs projets anarchistes et sanguinaires.

La masse ignorante et crédule pouvait se laisser prendre à ces dires et anathématiser elle-même ceux qui venaient pour la sauver.

L'accusation était fausse, mais enfin on s'explique la méprise de cette masse.

Aujourd'hui il n'en est plus de même, on nous croit sur parole, on ne veut même pas rechercher l'exactitude de nos affirmations, et l'on nous condamne avec pleine connaissance de cause, pour avoir recherché l'amélioration de la classe à laquelle nous appartenons.

Vous le voyez, la question est nettement posée, sans obscurité comme sans réticence.

Si vous confirmez le jugement de première instance, il sera proclamé à la face du monde entier que des magistrats français ont condamné à la prison des ouvriers ayant voulu améliorer leur condition.

Enfin nous demandons par quelle inconséquence de notre époque des travailleurs dont la prévention elle-même reconnaît la moralité comparaissent devant la justice elle-même.

C'est que ces ouvriers sont socialistes, c'est que les hommes de labeur veulent une société relevant du contrat juridique librement consenti par tous les intéressés, appuyée sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la réciprocité, et le respect de la dignité humaine dans toutes les individualités. Ils veulent une société où le travail soit la seule source de richesse. Ils flétrissent donc ces loteries scandaleuses dont la Bourse et le turf sont l'ordinaire et immoral théâtre. Tandis que des fils de la classe qui se prétend notre supérieure salissent leur nom avec les Phrynés les plus éhontées qui sont en voilette aux champs de courses, que leur décrépitude précoce atteste la dégénérescence de toute une classe de la nation, au point qu'il y aura bientôt putréfaction, si toutes ces décadences ne viennent puiser une vie génératrice dans l'énergique sang populaire, des ouvriers qui, depuis l'âge de huit ans, travaillent pour donner des loisirs et de l'instruction à cette jeunesse qui en a fait quelquefois un si noble usage, ont voulu tenter l'instauration de l'équité dans les rapports sociaux par la science, la libre étude des questions économiques et l'association indépendante.

Ils travaillaient à l'application de leurs idées, quand la prévention est venue les surprendre.

Depuis ils se sont vus condamnés. Serait-ce simplement parce qu'ils appartiennent à cette grande masse que, plagiaire de M. Thiers, M. Ségur d'Aguesseau, hier encore, qualifiait courtoisement du nom

de vile multitude ? Non ! c'est parce que, antiautoritaires absolus et républicains de cœur, nous avons repoussé tous les patronages.

C'est que, ne prenant conseil que de nous-mêmes, nous avons voulu affirmer la capacité des classes ouvrières. C'est parce que nous avons repoussé tous les sauveurs, nous croyant assez forts pour nous sauver nous-mêmes par la liberté, l'association et la pratique de la justice.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les points de notre défense. Nous ne venons pas en accusés se considérant comme trop sévèrement frappés et demandant une réduction de peine. Nous venons en citoyens lésés, demander l'infirmation complète d'un jugement qui nous enlève un droit que soixante-dix-neuf ans de révolution devraient nous avoir garanti.

Le jugement de première instance est confirmé.

Chalain exalte les "pillards et partageux"

Les poursuites reprennent en 1870.

L'accusation est, cette fois, celle de « société secrète ». Il y a trente-huit inculpés.

Une défense collective, pour vingt-quatre d'entre eux est présentée par Chalain. (7)

Messieurs, après les condamnations qui, en 1868, ont frappé les membres des deux bureaux parisiens de l'Association internationale des travailleurs, nous sommes de nouveau appelés devant vous pour répondre cette fois à l'accusation de société secrète.

Lors des premières poursuites dirigées contre l'Association, le ministère public reconnut lui-même que, malgré bien des efforts on n'avait pu trouver dans les actes de l'Internationale les matériaux nécessaires pour en faire une société secrète, et, abandonnant ce chef d'accusation, il se borna à poursuivre l'Association comme société non autorisée. Comment est-on arrivé à établir, en 1870, ce qu'on trouvait inadmissible en 1868 ? Comment a-t-on pu transformer en société secrète l'association illicite d'alors sans que ses statuts aient subi aucune modification, sans qu'elle ait cessé de recourir à la plus grande publicité, qui seule peut favoriser ses moyens de propagande ?

... Il n'y a pas de société qui recherche plus la publicité ; pas une section n'est fondée, pas une résolution n'est prise, sans que les vingt-cinq journaux de l'Association et un nombre considérable de feuilles indépendantes n'en fassent immédiatement un fait de notoriété publique. Vos journaux mêmes ne cessent de publier nos actes en les dénigrant.

En effet, il est établi que nous sommes la société la plus connue, la plus nombreuse et la plus discutée du monde entier.

... Un autre reproche nous est fait. L'accusation, se faisant l'écho des calomnies des réactionnaires, veut que les nombreuses grèves qui ont éclaté ces dernières années aient été fomentées par l'Internationale.

Nous déclarons ce chef d'accusation une absurdité et une insulte à la classe ouvrière.

LE PRESIDENT. — N'allez pas plus loin, je vous arrête...

L'AVOCAT IMPERIAL. — Je demande formellement la rétractation de cet étrange panégyrique.

LE PRESIDENT. — Prévenu Chalain, retirez-le.

CHALAIN. — Je n'ai pas l'intention d'insulter le ministère public ; c'est l'accusation que nous traitons d'absurde et non M. l'avocat impérial.

L'AVOCAT IMPERIAL. — C'est là une de ces distinctions que Malon appelle byzantines.

LE PRESIDENT. — Retirez votre mot, Chalain ; on aurait pu vous passer de dire que l'accusation tournait jusqu'à l'absurde ; mais vous avez été plus loin. Il faut retirer votre mot.

CHALAIN. — M. l'avocat impérial a dit que nos prétentions, nos désirs étaient insensés ; à notre tour...

L'AVOCAT IMPERIAL. — Je n'ai pas dit cela.

PLUSIEURS PREVENUS. — Si ! Si !

LE PRESIDENT. — Allons, Chalain, vous avez rétracté, passons.

CHALAIN. — En effet, selon cette façon d'envisager les choses, les ouvriers ne feraient même pas grève pour améliorer leur condition présente ; ils se soulèveraient sans cause, souvent contre leurs intérêts, à la voix d'agitateurs inconnus. Pour obéir au premier venu, ils se jetteraient, de gaieté de cœur, dans les dures privations qu'occasionne la grève ; ils s'exposeraient à la répression, aux fusillades, aux condamnations qui, dans nos tristes pays, suivent toujours les grèves importantes : témoin celles d'Anzin, de Faveau, de Roubaix, des houillères belges, de Saint-Etienne, d'Aubin, de Clerkenwell, du Creusot, de Swarow (Autriche), de Fourchambault de Torteron, etc.

Voilà cinq ans que tous les gouvernements européens, que tous les journaux rétrogrades répètent à l'envi cette étonnante calomnie, et, depuis cinq ans, ils n'ont pas eu une preuve à nous donner, et ils n'en auront jamais, car il n'est pas vrai que tout le prolétariat européen soit frappé d'idiotisme ou d'aliénation mentale ; et il le serait s'il était vrai qu'incapable de juger de sa situation par lui-même, il ne se servait de la grève que pour obéir à des mots d'ordre d'émanation occulte.

... Oui ! Les prolétaires sont enfin las de la résignation ! Ils sont las de voir leurs tentatives d'émancipation toujours comprimées (8), toujours suivies de déceptions las d'être les victimes du parasitisme, de se sentir condamnés à un travail sans espoir, à une subalternisation sans limites, de voir toute leur vie dévorée par la fatigue et les privations, et ils sont las de ne ramasser que les miettes d'un banquet dont ils font tous les frais.

Et comment répond-on à leurs plaintes et à leurs aspirations? Par la compression toujours.

En dépit d'une loi nouvelle, la force armée est mise ouvertement à la disposition des usiniers ; pas une grève n'éclate sans qu'elle n'accoure. Aussi nous avons eu l'année dernière nos martyrs à compter : des fusils français ont été dirigés contre des poitrines d'hommes, de femmes et d'enfants français. Le souvenir de ces désastres n'a pu ralentir cette fureur d'intervention ; ceux que les chassepots avaient épargnés ont eu de longs mois de prison à subir. Ils ont reçu, de la part de la magistrature française, les épithètes de lâches, de mauvais sujets, de bandits, de sauvages et autres aussi insultantes.

LE PRESIDENT. — Comment pouvez-vous admettre qu'en vous adressant à des magistrats vous puissiez vous permettre d'insulter la magistrature ?

CHALAIN. — Je n'injurie pas la magistrature, je dis ce qu'on sait, ce qu'on a dit, ce qu'on a écrit.

LE PRESIDENT. — Quel que soit mon regret, je vous avertis que si, une seconde fois, vous prenez de telles libertés, je ne les souffrirai pas.

L'AVOCAT IMPERIAL. — Ceci n'est pas écrit pour le tribunal, c'est pour le public.

LE PREVENU MALZIEUX. — C'est ce que nous espérons.

PLUSIEURS PREVENUS. — Oui ! Oui !

CHALAIN. — Nous retirons le mot, et je continue. Quand de nouvelles grèves sont survenues, au risque de renouveler les conflits du Borinage belge, de la Ricamarie et d'Aubin, on a toujours envoyé l'armée. Il est même un fait qui passe trop inaperçu et que nous tenons à signaler : c'est que, depuis la grève de Roubaix, on semble avoir pris pour système de bâtir des casernes partout où éclatent des grèves importantes.

(7) « CHALAIN (Louis), ouvrier tourneur en cuivre né le 10 janvier 1845 à Plessis-Dorins (Loir-et-Cher)... Nommé membre de la Commune de Paris le 26 mars 1871 dans le XVIIe arrondissement avec 4.345 voix. Délégué à la Commission de sûreté générale, il se réfugia en Suisse, puis en Autriche après la défaite de la Commune... » (D.S.).

(8) Nos grand-pères disaient généralement « compression », là où nous disons « répression ».

Cette remarque éclaire la formule de Pottier, sans cela nébuleuse : « l'Etat comprime ».

... On a parlé du « français, langue morte ». Non, cette langue est simplement continuellement mourante, comme tous les vivants.

Nous repoussons la guerre de toutes nos forces, et le temps n'est pas eloigné où l'Internationale rendra, en dépit des velléités gouvernementales, toute guerre impossible.

Mais il est une guerre que nous réprouvons avec plus d'énergie encore, et c'est celle qui se substituerait aux guerres de nation à nation, si vous réussissiez à maintenir un soldat armé au service du capital, à côté de chaque ouvrier qui travaille.

Quand c'est nous qui souffrons des crises, des chômages, des baisses de salaires, des aggravations de fatigue, on nous oppose le laissez-faire et le laissez-passer des économistes, et quand c'est nous qui réclamons une amélioration, on nous oppose la force armée. Cela signifie que tout ce qui est contre nous est scrupuleusement observé, mais aussitôt que nous voulons être autre chose que des souffre-douleur, on nous traite en barbares ; et, ici le bourgeois suisse, le libéral belge et le monarchiste français se rencontrent toujours. Quand on n'emploie pas la force contre nous, c'est par l'injure qu'on nous répond ; c'est en nous appelant pillards et partageux.

Pillards et partageux ! cette multitude courbée sous une tâche incessante, qui fait crédit à son patron, de huit, quinze jours, un mois, deux mois de travail ; qui paye d'avance, sans intérêts son loyer au propriétaire, et ne trouve d'autre institution de crédit que le mont-de-piété.

Pillards et partageux ! ceux qui ne savent pas lire et qui payent l'impôt pour l'enseignement supérieur. Pillards et partageux ! ceux qui sont sevrés de toutes les jouissances intellectuelles, et payent des subventions aux théâtres de luxe, dont ils sont exclus.

Pillards et partageux ! ceux qui par l'impôt payent les expropriations publiques, et que l'agio et la coalition propriétaire rejettent aux extrémités de nos grandes villes, dans des taudis malsains, privés d'air, d'espace et de soleil.

Pillards et partageux ! ceux pour qui l'impôt est progressif dans le sens de la misère.

Pillards et partageux ! cette catégorie de citoyens qui fouille le sol, file, tisse, construit, fond, forge, lime, pétrit l'argile, la glaise, et meurt d'inanition et de misère ; tandis que l'autre intrigue, joue, spécule, boit, mange, cotillonne, gaspille le travail accumulé et jouit sans mesure de l'odieux privilège de vivre sans travailler.

Pillards et partageux ! ces déshérités qui payent l'impôt du sang pour garantir et défendre contre eux-mêmes la propriété des autres.

C'est ainsi que l'on prétend écarter un problème dont la solution s'impose à tous.

Et que pourra-t-on obtenir, en nous empêchant d'étudier librement les réformes qui doivent amener cette rénovation sociale qui couronnera inévitablement l'œuvre du dix-neuvième siècle ?

On rendra la crise de plus en plus profonde, le remède de plus en plus radical en l'ajournant. En vain cherche-t-on encore à faire des petits industriels et des ouvriers des campagnes les soutiens d'un régime qui a pour caractère distinctif de mettre la force au service de la féodalité industrielle et agricole, non moins odieuse que l'ancienne.

Ce que le peuple veut, c'est d'abord le droit de se gouverner lui-même sans intermédiaire et surtout sans sauveur ; c'est la liberté complète.

C'est l'abolition de l'usure, des monopoles, du salariat, des armées permanentes ; c'est l'instruction intégrale ; c'est l'applicaion des réformes à l'aide desquelles il atteindra l'égalité des conditions.

Quel que soit donc votre verdict, nous continuerons, comme par le passé, à conformer ouvertement nos actes à nos convictions républicaines et socialistes.

Nous resterons fidèles et dévoués à l'Internationale, et vous verrez par le résultat qui suivra vos condamnations qu'elle renferme une IDEE et une FORCE que les calomnies et les persécutions des conservateurs ne sauraient vaincre parce qu'elle est dans la vérité et la justice.

Elle est surtout invincible, parce que, dès aujourd'hui, elle est l'expression de cette forme définitive des sociétés humaine : **LA REPUBLIQUE SOCIALE ET UNIVERSELLE**

ÉPILOGUE

L'*Association Internationale des Travailleurs* est souvent dite : « Première Internationale ». Il y a là comme un abus de langage. A vrai dire, par son origine (fondation *par la base*), par son contenu (ouvrier) et par son aspiration (apolitique), l'A.I.T. constitue un phénomène tout à fait original. Les organisations qui, après elle, se donneront le titre d'Internationale présenteront des caractères opposés : création par en haut, par des hommes politiques, pour des buts politiques.

Ceci s'explique :

L'Association internationale des travailleurs est née au temps du libre-échange, au temps de la libre circulation internationale des marchandises. Les biens produits étant vendables en tous pays, les producteurs des divers pays étaient conduits à des relations mutuelles.

Or, dès le dernier tiers du XIX[e] siècle, la circulation des marchandises se mit à connaitre des restrictions. Partout surgirent « protectionnisme », « douanes », « tarifs », suivis de « contingentements », « barrières phytopathologiques », « contrôle des changes », le tout sous l'autorité des Etats. Les « économies » devinrent de plus en plus « nationales ». Il n'y eut plus place, dès lors, pour une Internationale ouvrière. La « Deuxième Internationale » ne devait être que la juxtaposition de partis politiques nationaux, une machine à conquérir l'Etat dans les divers pays. Et la « Troisième » ne fut jamais qu'une machine de l'Etat russe.

Dirai-je un mot de ce que l'on a appelé la Quatrième ?

Marx a quelque part une réflexion juste : comparant les coups d'Etat des Napoléon I[er] et III, il dit que quand l'Histoire veut se répéter, ou quand des hommes veulent recommencer une chose que l'Histoire a faite avant eux, les événements passent du sérieux au beaucoup moins sérieux, « de la tragédie à la comédie ».

... Donc on se souvient peut-être que lorsque Trotsky était en France en 1934 si je ne me trompe, il y eut un moment où la police perdit sa trace. Les journaux clamèrent : « où est Trotsky ? Trotsky a disparu ! On ne sait plus où est Trotsky. »

Voici ce qui était arrivé.

Simone Weil, qui s'occupait de toutes sortes de choses, se trouvait avoir à sa disposition un petit deux pièces, au-dessus de l'appartement qu'elle occupait avec ses parents, 3, rue Auguste-Comte.

A la suite d'un processus que je ne connais pas c'est là que vint Trotsky, avec ses gardes du corps.

... Le contact avec Simone ne fut d'ailleurs pas très bon. Simone ayant parlé de la R.P., Trotsky répliqua : « Mais la R.P., c'est une tabatière pour vieillard de 60 ans. Vous n'avez pas encore 60 ans ! »

Elle en avait beaucoup moins de la moitié.

Puis quand Trotsky eut enfin compris qu'elle n'était pas du tout « communiste » au sens russe du mot : « Mais alors, si vous êtes dans ces idées-là, qu'est-ce que je fais chez vous ? » Il ne pouvait pas comprendre...

Mais ceci n'est pas mon propos. Revenons au fait... Donc Trotsky était là-haut. Et il faut croire qu'il y reçut quelques visiteurs, car, lorsqu'après quelque quarante-huit heures, il quitta les lieux pour rejoindre la résidence qu'on lui connaissait (à Barbizon, je crois), il alla saluer M. et Mme Weil qui furent plutôt surpris de s'entendre dire : « Vous pourrez dire que la Quatrième Internationale est née ici ! »

J. PERA.

LE CONFLIT HISTORIQUE ENTRE MARX ET BAKOUNINE

La Conférence de Londres (17-22 septembre 1871) et le Congrès de La Haye (2-7 septembre 1872) ont été le dénouement, sur le plan doctrinal comme sur le plan de l'organisation, du conflit qui, depuis juillet 1869, date de l'adhésion de Bakounine à la Section genevoise de l'Internationale, opposait les deux tendances, les « deux partis » de l'Association internationale des travailleurs. Ces deux grands courants d'idées, dirigés l'un par Karl Marx, auteur, en 1848, du *Manifeste communiste*, l'autre par Michel Bakounine, fondateur, en septembre 1869, de l'Alliance de la démocratie socialiste, mirent aux prises deux hommes d'une envergure exceptionnelle qui, par leurs origines, leur tempérament et leurs doctrines, ne pouvaient être que des adversaires irréductibles et qui le furent, en effet, au cours d'une lutte de quelques années seulement, mais d'un portée historique qui n'a pas fini, surtout après les enseignements que l'on peut aujourd'hui tirer de l'application que Lénine et ses adeptes ont faite du marxisme, de passionner les militants ouvriers désireux de combattre l'emprise du communisme d'Etat sur les travailleurs d'Occident.

Grâce à des publications récentes d'un intérêt capital (1), il est maintenant possible de suivre de bout en bout les péripéties de cette lutte et, ce qui est essentiel, de se faire une idée relativement complète de la pensée de Bakounine, de l'attitude de celui-ci à l'égard de Karl Marx et de ses réactions en présence des manœuvres de la « coterie » marxienne qui, par la calomnie et l'intrigue, parvint au Congrès de La Haye, à le faire expulser de l'Internationale, en même temps que James Guillaume, un des principaux animateurs de la Fédération jurassienne.

Pour comprendre le cheminement de cette lutte tantôt sourde tantôt publique, mais incessante, il est indispensable de mesurer la distance qui séparait le socialisme anti-étatiste de Bakounine du communisme d'Etat de Karl Marx. Dans ses lettres à ses amis d'Italie, puis un peu plus tard dans *Etatisme et Anarchie* et dans sa lettre « Aux compagnons de la Fédération des sections internationales du Jura », Bakounine expose en détail ce qui l'opposait à Marx, tout en reconnaissant à ce dernier le droit légitime de défendre librement ses conceptions dans l'Internationale et, partant, de les y faire prévaloir. En maintes circonstances, il a souligné l'importance de l'apport personnel de Marx à la cause de l'Internationale, mais sur le plan doctrinal il n'a jamais cédé un pouce de terrain à celui dont il fait, après la Conférence de Londres, dans la « Lettre aux internationaux de Boulogne » (décembre 1871), le portrait suivant :

Antigermanisme... Antisémitisme ?

La pensée qui vient de prévaloir malheureusement au sein du Conseil général est une pensée exclusivement allemande. Représentée surtout par Marx — un Juif allemand, un homme très intelligent, très savant, socialiste convaincu et qui a rendu de grands services à l'Internationale, mais en même temps très vaniteux, très ambitieux, intrigant comme un vrai Juif (2) qu'il est — cette pensée, dis-je, représentée par Karl Marx, le chef des communistes autoritaires de l'Allemagne, par son ami Engels, un homme très intelligent aussi, le secrétaire du Conseil général pour l'Italie et l'Espagne, et par d'autres membres allemands du Conseil général, moins intelligents, mais non moins intrigants et non moins fanatiquement dévoués à leur dictateur-messie, Marx, cette pensée leur est inspirée par un sentiment de race. C'est le pangermanisme qui, profitant des triomphes récents de l'absolutisme militaire de la Prusse, c'est la pensée omnidévorante et omniabsorbante de Bismarck, la pensée de l'Etat pangermanique, soumettant plus ou moins toute l'Europe à la domination de la race allemande qu'ils croient appelée à régénérer le monde, — c'est cette pensée liberticide et mortelle pour la race latine et pour la race slave qui s'efforce aujourd'hui de s'emparer de la direction absolue de l'Internationale.

Et plus loin, précisant sa pensée :

Nous avons vu qu'en 1869, le Conseil général, qui ruminait depuis longtemps des projets de monarchie universelle nés dans le cerveau si intelligent de Marx, avait lancé les délégués allemands du Parti de la démocratie socialiste ouvrière pour essayer au Congrès de Bâle une première tentative de réalisation. Les Allemands et les Anglais triés par Marx, partisans de l'Etat soi-disant populaire, essuyèrent une défaite éclatante. Notre parti, comprenant les délégués belges, français, suisses romands, italiens et espagnols, opposant à ce drapeau du communisme

---

(1) J'ai en vue les deux premiers volumes des **Archives Bakounine**, publiés par l'Institut international d'Histoire sociale d'Amsterdam sous le titre : **Michel Bakounine et l'Italie** (1871-1872), et les publications de l'Institut universitaire des Hautes Etudes internationales de Genève : **La Première Internationale** (deux volumes dont les textes ont été établis, sous la direction de Jacques Freymond, par Henri Burgelin, Knut Langfeldt et Miklós Molnar) et **Le Déclin de la Première Internationale**, par Miklós Molnar. A cette documentation que d'autres ouvrages importants viendront bientôt compléter, ajoutons **Documents et Souvenirs** (1864-1878) de James Guillaume, aujourd'hui introuvables en librairie et pourtant indispensables à qui veut connaître l'histoire de la Première Internationale.

(2) Pour expliquer certains traits du caractère de Karl Marx, Bakounine a maintes fois souligné les origines juives de celui-ci. Mais c'est dans sa « Lettre aux compagnons de la Fédération des sections internationales du Jura » que, sur ce point délicat, Bakounine a le mieux explicité sa pensée. Avant donc de formuler une opinion définitive sur ce qui peut passer pour de la judéophobie, il sera bon d'attendre la publication intégrale et prochaine de ce texte capital. En attendant, voici ce que James Guillaume, bien placé pour connaître les sentiments intimes de Bakounine, écrit à ce sujet :

« [...] Calomniés et vilipendés par une séquelle d'intrigants, nous avions bien été obligés de constater que quelques-uns des plus acharnés contre nous étaient des Juifs allemands et russes, qui semblaient se soutenir entre eux par esprit de corps. — et nous avions cru devoir le dire. Mais nous n'avons jamais eu d'animosité contre aucune des races qui composent l'humanité. Nous savions bien que si Marx était juif, son alter ego, Engels, bien moins intelligent et bien plus haineux que lui, ne l'était pas; et nous n'avons pas ménagé l'expression de notre admiration et de notre sympathie pour des Juifs comme Henri Heine et Ferdinand Lassalle. Nous avons compté dans nos rangs, au nombre de nos camarades les plus dévoués, des Israélites, hommes et femmes ; et aujourd'hui n'existe-t-il pas des groupes de Juifs russes anarchistes où la mémoire de Bakounine est l'objet d'un véritable culte ? »

autoritaire et de l'émancipation du prolétariat par l'Etat, le drapeau de la liberté absolue ou, comme ils disent, de l'anarchie, celui de l'abolition des Etats et de l'organisation de la société humaine sur les ruines des Etats, remporta une victoire éclatante. Marx comprit alors que dans les congrès, la logique et l'instinct même des travailleurs étant pour nous, il ne pourrait jamais vaincre. Et dès lors, lui et son parti accomplirent un coup d'Etat [...]. Après le Congrès de Bâle [...], Marx et Cie me firent l'honneur de faire de moi qui n'ai d'autre ambition vraiment que d'être l'ami de mes amis, le frère de mes frères, et le serviteur toujours fidèle de notre pensée, de notre passion commune, un chef de parti [...]. Et ils jurèrent de me perdre.

C'est ainsi que Bakounine voyait les choses et jugeait ses adversaires au lendemain de la Conférence de Londres, selon lui « arbitrairement convoquée et arbitrairement composée », et réunie, d'après Marx, « pour se concerter avec les délégués des divers pays sur les mesures à prendre pour parer aux dangers que court l'Association dans un grand nombre de pays et pour procéder à une organisation nouvelle, répondant aux besoins de la situation » (déclaration de Marx à la séance d'ouverture de la Conférence de Londres, le 17 septembre 1871).

Condamnation de l'abstention politique

Tour à tour, Marx et Engels, appuyés par une majorité qu'ils ont recrutée dans ce but, obtiendront l'approbation de la réponse négative du Conseil général à la demande d'admission formulée par l'Alliance de la démocratie socialiste, la modification des statuts de l'Internationale dans un sens condamnant l'abstention en matière politique et l'autorisation donnée à Outine, détracteur de Bakounine et homme de paille de Karl Marx, de publier dans *l'Egalité*, de Genève, des extraits du procès de Netchaïev pour exploiter les rapports de Bakounine avec ce dernier.

Les déclarations d'Outine à la Conférence de Londres, sucitées et encouragées par Marx et Engels, étaient calculées pour porter à Bakounine un préjudice moral irréparable. Quant au différend qui, après la scission, opposait les deux Fédérations de la Suisse romande, la Conférence de Londres prit une décision favorable aux partisans du Conseil général groupés dans la Fédération romande et décréta que les sections « dissidentes » de la Fédération des montagnes se nommerait désormais la Fédération jurassienne.

Cette décision motiva de la part de la Fédération des montagnes une prise de position catégorique contre le Conseil général et la Conférence de Londres, puis la convocation, le 12 novembre 1871, à Sonvillier, d'un congrès qui allait marquer un tournant décisif dans la lutte entre les deux partis de l'Internationale. En effet, les délégués présents à ce congrès, « représentant un groupe de sections de l'internationale qui vient de se constituer sous le nom de Fédération jurassienne », décidèrent d'adresser une circulaire « à toutes les Fédérations de l'Association internationale des travailleurs » leur demandant « de se joindre à elles pour provoquer la convocation, à bref délai, d'un congrès général ». Suivait une énumération des griefs de la Fédération jurassienne contre le Conseil général et le jugement suivant sur la Conférence de Londres :

Cette conférence secrète qui certainement n'offrait pas une représentation complète de l'Internationale puisque de nombreuses sections, les nôtres en particulier, n'y avaient pas été convoquées ; cette conférence dont la majorité avait été faussée d'avance par le fait que le Conseil général s'était arrogé le droit d'y faire siéger six délégués nommés par lui avec voix délibérative ; cette conférence qui ne pouvait absolument pas se considérer comme investie des droits d'un congrès, a cependant pris des résolutions qui portent gravement atteinte aux statuts généraux et qui tendent à faire de l'Internationale, libre fédération de sections autonomes, une organisation hiérarchique et autoritaire de sections disciplinées, placées entièrement sous la main d'un Conseil général qui peut à son gré refuser leur admission ou bien suspendre leur activité.

Parmi les délégués au Congrès de la Fédération jurassienne à Sonvillier, relevons en passant le nom de Jules Guesde qui, avec Nicolas Joukovsky, représentait la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève à laquelle le Comité général de Londres reprochait non sans raison ses tendances bakouniniennes.

Après l'envoi de la « Circulaire de Sonvillier », circulaire que Bakounine appuya de toutes ses forces auprès de ses amis d'Italie et d'Espagne, le Conseil général décida de frapper un grand coup en publiant, sous le titre *les Prétendues Scissions dans l'Internationale*, une brochure, rédigée par Marx et Engels, qui fait l'historique du conflit avec l'Alliance internationale de la démocratie socialiste en général et le procès de Bakounine en particulier. Donnons-en ce passage essentiel :

Les dénonciations de la presse bourgeoise ainsi que les lamentations de la police internationale trouvaient un écho sympathique, même dans notre Association. Des intrigues, dirigées en apparence contre le Conseil général et en réalité contre l'Association, furent tramées en son sein. Au fond de ces intrigues se trouve l'inévitable Alliance internationale de la démocratie socialiste, enfantée par le Russe Michel Bakounine. A son retour de la Sibérie, il prêcha dans le Kolokol, de Herzen, comme fruit de sa longue expérience, le panslavisme et la guerre des races. Plus tard, durant son séjour en Suisse, il fut nommé au Comité directeur de la « Ligue de la paix et de la liberté », fondée en opposition à l'Internationale. Les affaires de cette société bourgeoise allant de mal en pis, son président, M.-G. Vogt, sur l'avis de Bakounine, proposa une alliance au Congrès international réuni à Bruxelles en septembre 1868. Le Congrès déclara à l'unanimité, que de deux choses l'une : ou la Ligue poursuivait le même but que l'Internationale, et dans ce cas elle n'avait aucune raison d'être, ou son but était différent, et alors l'alliance était impossible. Au Congrès de la Ligue tenu à Berne quelques jours après, Bakounine opéra sa conversion. Il y proposa un programme d'occasion dont la valeur scientifique peut être jugée par cette seule phrase : l'égalisation économique et sociale des classes. Soutenu par une infime minorité, il rompit avec la Ligue pour entrer dans l'Internationale, déterminé à substituer son programme de circonstance, repoussé par la Ligue, aux statuts généraux de l'Internationale, et sa dictature personnelle au Conseil général. Dans ce but, il se créa un instrument spécial, l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, destinée à devenir une Internationale. dans l'Internationale.

Plus loin, Marx revient à la charge contre l'Alliance et qualifie Bakounine de « Mohamet sans Koran » :

L'Alliance, tout en considérant comme un immense progrès, par rapport à la politique de répression, la résurrection des sectes, est une preuve concluante que leur temps est passé. Car tandis qu'à l'origine elles représentaient des éléments du progrès, le programme de l'Alliance, à la remorque d'un « Mohamet sans Koran » ne représente qu'un ramassis d'idées d'outre-tombe déguisées sous des phrases sonores, ne pouvant effrayer que des bourgeois idiots, ou servir de pièces à conviction contre les internationaux aux procureurs bonapartistes ou autres.

Définition de principes et échange d'accusations

Puis il donne cette définition de l'anarchie qui, à la lumière de cinquante années ou presque de règne du marxisme en U.R.S.S. prend le sens d'une ironie amère :

L'anarchie, voilà le grand cheval de bataille de leur maître Bakounine qui, des systèmes socialistes,

n'a pris que les étiquettes. Tous les socialistes entendent par anarchie ceci : le but du mouvement prolétaire, l'abolition des classes, une fois atteint, le pouvoir de l'Etat qui sert à maintenir la grande majorité productrice sous le joug d'une minorité exploitante peu nombreuse, disparaît, et les fonctions gouvernementales se transforment en de simples fonctions administratives. L'Alliance prend la chose au rebours. Elle proclame l'anarchie dans les rangs prolétaires comme le moyen le plus infaillible de briser la puissante concentration des forces sociales et politiques entre les mains des exploiteurs.

Cette brochure, présentée comme « une circulaire privée », valut au Conseil général des réponses virulentes émanant d'E. Teulière, Benoît Malon, Michel Bakounine, A. Claris et de James Guillaume. Toutes seraient à citer, bornons nous à donner ce passage de la réponse de Bakounine :

[...] Dans la nouvelle circulaire privée du Conseil général [...] rien ne manque : inventions ridicules, falsifications de principes et de faits, insinuations odieuses, mensonges cyniques, calomnies infâmes, enfin l'attirail guerrier de M. Marx en campagne. C'est un recueil tant bien que mal systématisé de tous les contes absurdes et sales que la méchanceté plus perverse que spirituelle des Juifs allemands et russes, ses amis, ses agents, ses disciples et, en même temps, les valets exécuteurs de ses hautes œuvres, a propagés et colportés contre nous tous, mais surtout contre moi, pendant trois ans à peu près, et principalement depuis ce malheureux Congrès de Bâle, dans lequel nous avons osé voter avec la majorité, contre la politique marxienne.

Ces réponses sont datées de la première quinzaine de juin 1872, trois mois avant la convocation du Congrès de l'Internationale à La Haye. Avec *les Prétendues Scissions*, elles donnent le ton qu'avait atteint dans l'Internationale la polémique entre communistes d'Etat et socialistes antiétatistes.

Nous avons dit que Bakounine ne voulait pas la scission et qu'il trouvait normale l'existence dans l'Internationale de « deux partis ». Mais après les résolutions de la Conférence de Londres, ses adeptes insisteront de plus en plus pour que les prérogatives du Conseil général fussent réduites et que ce dernier redevînt ce qu'il avait été dans les premières années de l'Internationale : un simple « bureau de correspondance et de renseignements ». Cette idée, lancée par la Fédération jurassienne, faisait de rapides progrès en Belgique, en Italie et en Espagne, ce qui ne pouvait qu'inciter Marx et Engels, appuyés par les blanquistes français réfugiés à Londres, à en finir avec Bakounine et les dissidents de la Fédération jurassienne.

La Conférence de Londres n'avait fait que préparer les décisions que seul un congrès général de l'Internationale était, d'après les statuts, en mesure d'adopter. Mais pour que la politique autoritaire et scissionniste de Karl Marx, d'Engels et des blanquistes français, ces derniers entraînés par Edouard Vaillant, pût produire tous ses effets, il fallait que le congrès se tînt non en Suisse comme les Fédérations latines le demandaient, mais dans un pays comme la Hollande, pratiquement inaccessible tant à Bakounine (recherché par la police, il ne pouvait traverser la France ni l'Allemagne) qu'aux délégués des sections suisses, italiennes, espagnoles, etc., pour qui le prix du voyage et les frais de séjour aux Pays-Bas étaient un obstacle insurmontable.

Karl Marx, Engels et les blanquistes français misaient sur ces difficultés pour qu'au Congrès de La Haye, fixé au 2 septembre 1872, une majorité composée de membres du Conseil général, de blanquistes et de délégués de sections d'Allemagne et d'Europe centrale entérinât les résolutions de la Conférence de Londres et votât l'expulsion de Bakounine des rangs de l'Internationale.

Mais pour justifier l'exclusion de Bakounine, il fallait faire de nouveau le procès de l'Alliance secrète de la démocratie socialiste et montrer que celle-ci, malgré la décision prise de se dissoudre, continuait d'exister et poursuivait en Espagne, en Italie, en Suisse et partout où elle le pouvait, sa propagande et son travail de sape contre le Conseil général qui, bien entendu, s'identifiait à l'Internationale.

En ce qui concerne l'existence de l'Alliance secrète, l'allégation était fausse. Marx, Engels et les blanquistes français le savaient, mais pour appuyer la demande d'exclusion qui allait être formulée contre Bakounine et les deux animateurs de la Fédération jurassienne, James Guillauame et Schwitzguébel, il leur fallait aussi ce prétexte.

Vers le centralisme

La première séance du Congrès de la Haye fut consacrée à la vérification des mandats, ce qui valut à la délégation espagnole, dont l'adhésion aux conceptions de Bakounine était notoire, d'être mise sur la sellette. Accusés d'être les délégués de l'Alliance, Morago répliqua que lui, Farga Pellicer, Marselau et Alerini, étaient les représentants de la Fédération espagnole et non pas de l'Alliance...

« Vous n'avez, dit-il, qu'à vérifier si nos mandats son en règle, rien d'autre. » Et les mandats des délégués espagnols, ceux-ci ayant versé les cotisations dues par leur Fédération, furent validés à l'unanimité, moins la voix d'E. Vaillant qui déclara s'abstenir.

A la séance publique du jeudi, 5 septembre, le Congrès aborda la discussion des pouvoirs du Conseil général et la question du maintien de celui-ci à la tête de l'Association internationale. Ce fut l'occasion pour James Guillaume d'exposer le point de vue de la Fédération jurassienne résumé ainsi dans le procès-verbal du Congrès de la Haye :

Il y a, dans le mouvement, deux grandes idées qui sont comme juxtaposées : celle de la centralisation du pouvoir dans les mains de quelques-uns, et celle de la libre fédération de ceux que l'égalité des conditions économiques dans chaque pays a réunis autour d'une conception des intérêts communs dans tous les pays. Le mouvement ne peut être l'affaire d'un cerveau. La direction du mouvement n'a pas besoin d'un Conseil général revêtu d'autorité. Nous ne voulons pas d'autorité et dans la Fédération jurassienne, nous n'en avons point [...]. L'A.I.T. n'a-t-elle pas besoin d'une tête ? Nous répondrons : Non ! (3)

Quant à Morago, porte-parole de la délégation espagnole, il se déclara, dit le procès-verbal :

... favorable à l'abolition du Conseil général ; on ne

---

(3) James Guillaume reproduit, dans **l'Internationale (Documents et Souvenirs (1864-1878)**, le résumé de son intervention tel qu'il parut à l'époque dans le **Bulletin jurassien** (nos 17-18). Nous donnons ce texte qui expose le point de vue de la Fédération jurassienne sur les questions qui opposaient celle-ci ainsi que la minorité du Congrès, au Conseil général de Londres :

« [...] Il y a actuellement dans l'Association internationale, deux grands courants d'idées. Les uns la considèrent comme la création permanente d'un groupe d'hommes possédant une certaine doctrine sociale dont l'application doit émanciper le travail ; ces hommes propagent partout leur doctrine, et cherchent à empêcher toute propagande contraire. On pense que c'est grâce à ce groupe, qui maintient une sorte d'orthodoxie, et à cause d'elle, que l'Internationale existe. D'autres, au contraire, croient que "Internationale ne résulte pas de l'action d'un groupe quelconque d'hommes, mais bien des conditions économiques de chaque contrée. La situation analogue des travailleurs, dans les divers pays, produit une identité de sentiments, d'aspirations et d'intérêts qui, spontanément, donne naissance à l'Internationale. Ce n'est pas une conception sortie d'un cerveau quelconque, mais la résultante nécessaire des faits économiques.

« Les membres de notre Fédération ont contribué, à Bâle, à remettre aux mains du Conseil général

garderait qu'un centre de correspondance et de statistique [...]. Le Conseil général ne doit avoir aucun pouvoir ni sur les sections si sur les fédérations [...]. La Fédération espagnole ne se laissera rien imposer, parce qu'elle est libre et autonome et ne veut absolument pas être dominée.

Mais à la séance du 6 septembre, une motion de Sorge et de Becker est discutée en priorité. Il s'agit d'un renforcement des pouvoirs du Conseil général qui modifie le Règlement général dans le sens voulu par Marx, Engels et les blanquistes. La motion dit :

ART. 2. — Le Conseil général est tenu de mettre en œuvre les résolutions des congrès et de veiller à ce que, dans chaque pays, les principes, statuts et règlements généraux de l'A.I.T. soient scrupuleusement observés.

ART. 6. — Le Conseil général a également le droit de suspendre des branches, sections et conseils fédéraux ou comités et fédérations de l'A.I.T. jusqu'au congrès suivant [...].

Brismée, porte-parole de la délégation belge combat cette motion :

Les Belges, dit-il, ne veulent pas d'un Conseil général puissant ; c'est une question de principe sur laquelle, en Belgique, tout le monde est d'accord. Les délégués de la Vallée de la Vesdre demandent même l'abolition du Conseil général. Qu'en tout cas, il ne soit que le commis de l'A.I.T. et qu'il ne puisse jamais se mêler des affaires intérieures d'un pays.

---

les pouvoirs dont nous réclamons aujourd'hui l'abolition. C'est instruits par l'expérience, c'est parce que nous avons eu à souffrir des abus d'autorité du Conseil général, que nous avons été peu à peu amenés à examiner si les attributions qui lui avaient été confiées ne constituaient pas un danger. Le désir émis, il y a un an bientôt, par notre Fédération d'enlever au Conseil général tout pouvoir, a rencontré l'adhésion de plusieurs Fédérations. En Belgique, on a même fait la proposition de supprimer ce Conseil. Nous n'étions pas allés jusque là. Mais lorsque cette proposition nous a été communiquée, nous nous sommes demandé si, dans l'état actuel de l'Internationale, l'existence du Conseil général était nécessaire. Nous avons discuté, nous avons consulté les autres Fédérations : qu'est-il advenu de notre enquête ? La majorité des Fédérations a été d'avis de maintenir, non pas une autorité centrale, mais un centre de correspondance et de statistique. Il nous a semblé que les Fédérations pourraient, sans cet intermédiaire, entrer en relations directes les unes avec les autres ; néanmoins nous nous sommes ralliés à l'opinion de la majorité.

« Ceux qui désirent maintenir au Conseil général l'autorité qu'il possède actuellement ont objecté qu'il fallait un pouvoir fort à la tête de notre Association. L'Internationale soutient deux sortes de luttes : la lutte économique, qui se traduit par les grèves ; la lutte politique, qui suivant les pays, se traduit par des candidatures ouvrières ou par la révolution. Ces deux luttes sont inséparables ; elles doivent être menées ensemble ; mais le Conseil général a-t-il qualité pour nous guider dans l'une ou l'autre de ces luttes ? A-t-il jamais organisé une grève ? Non ; il n'a aucune action sur ces conflits lorsqu'ils surgissent, c'est la solidarité seule qui nous détermine à agir. Souvenez-vous, pour ne parler que de la Suisse, quelles protestations la Fédération genevoise adressa aux journaux qui prétendaient, lors des grèves de 1868 et 1869, que cette Fédération avait reçu un mot d'ordre de Londres et de Paris. Nous ne voulons pas, quant à nous, que l'Internationale reçoive des ordres de Londres ni d'ailleurs. Pour la lutte politique, le Conseil général n'est pas davantage nécessaire ; ce n'est pas lui qui a jamais conduit les travailleurs à la révolution : les mouvements révolutionnaires se produisent spontanément, et non sous l'impulsion d'un pouvoir directeur. En conséquence, nous contestons l'utilité du Conseil général. Cependant, nous sommes disposés à ne pas réclamer sa suppression, pourvu que son rôle soit réduit à celui d'un simple bureau de correspondance et de statistique. »

Marx s'oppose à ces objections et déclare :

Nous ne demandons pas ces pouvoirs pour nous, mais pour le nouveau Conseil général ; nous préférons abolir le Conseil général, plutôt que de le voir réduire au rôle de boîte à lettres [...].

Par trente-six voix contre six et quinze abstentions, l'article 6 est voté.

Engels, Marx et d'autres membres du Conseil général sortant proposent alors que le siège du Conseil soit transféré de Londres à New York et qu'il soit formé par les membres du Conseil fédéral américain au nombre de sept qui auront le droit d'élever le nombre des membres du Conseil jusqu'à quinze.

Cette proposition déconcerte les blanquistes de Londres que Marx et Engels ont utilisés pour que fussent votées les motions modifiant les statuts et accroissant les pouvoirs du Conseil général, mais dont ils ne sont pas décidés à subir la tutelle au Conseil général.

Vaillant combat la proposition.

Il constate, à son grand regret, dit le procès-verbal, combien il est dommage que tant d'hommes expérimentés se retirent et ne veuillent plus servir le Conseil général ; néanmoins, il y a tant de bons membres de l'Internationale à Londres que l'on pourrait facilement y élire un Conseil général satisfaisant.

Par vingt-six voix contre vingt-trois, le transfert du Conseil général est approuvé. Quant au vote sur le point de savoir où il sera transféré, trente et une voix se prononcent pour New York, quatorze pour Londres, une pour Barcelone et onze abstentions.

Pour une action politique

Le Congrès passe ensuite à la discussion des nouveaux paragraphes des statuts relatifs à l'action politique de la classe ouvrière. La motion présentée s'insérera entre les paragraphes 7 et 3 des statuts généraux. Il va sans dire qu'elle condamne l'abstention politique soi-disant préconisée par Bakounine et ses adeptes. Voici cette motion :

Dans la lutte contre les forces conjuguées des classes possédantes, le prolétariat, en tant que classe, ne peut jouer un rôle actif qu'en constituant un parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis politiques formés par les classes possédantes. Cette organisation du prolétariat en parti politique est indispensable au triomphe de la révolution sociale et à la réalisation de son objectif suprême, l'abolition des classes.

L'union des forces ouvrières, qui est déjà réalisée dans la lutte économique, doit aussi être l'instrument du prolétariat dans la lutte contre la puissance politique de ceux qui l'exploitent.

Puisque les propriétaires fonciers et les capitalistes font toujours usage de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs monopoles économiques et maintenir le travail sous leur joug, la conquête du pouvoir politique devient le devoir et la tâche suprême du prolétariat.

Vaillant appuie en ces termes l'introduction de ces résolutions dans les statuts :

[...] La lutte économique et la lutte politique doivent être unies et, par la dictature du prolétariat (souligné par nous), réaliser, dans la Révolution, l'abolition des classes.

Répondant à d'autres délégués parlant au nom de la majorité marxienne et blanquiste, James Guillaume fera cette mise au point :

Il y a un malentendu entre nous et je dois l'éclaircir, pour moi-même et au nom de mes camarades ; ce malentendu était déjà apparu à Bâle. Notre point de vue est celui que Hins a adopté à Bruxelles quand il déclara : « Nous ne voulons pas nous mêler aux gouvernements actuels ni au parlementarisme, nous voulons renverser tous les gouvernements. » Malheureusement nous nous sommes laissés qualifier d'abstentionnistes, une dénomina-

tion très mal choisie par Proudhon. Nous sommes partisans d'une certaine politique, de la révolution sociale, de la destruction de la politique bourgeoise et de l'Etat [...].

Finalement, l'inclusion des résolutions ci-dessus dans les statuts est décidée par vingt-sept voix contre quatre et neuf abstentions.

Restait la question de l'Alliance secrète de la démocratie socialiste réservée pour la dernière séance du Congrès. Désignée par celui-ci, une commission d'enquête sur l'Alliance présenta son rapport. Nous le reproduisons en entier

L'exclusion de Bakounine

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR L'ASSOCIATION DE L'ALLIANCE

La Commission n'ayant pas disposé d'un temps suffisant pour élaborer un rapport complet, ne peut qu'émettre un jugement fondé sur les documents qui lui ont été soumis et les déclarations faites devant elle.

Après avoir entendu, d'une part, les citoyens, Engels, Marx, Wroblewski, Dupont, Serraillier et Swarm, pour l'accusation et, d'autre part, les citoyens Guillaume, Schwitzguébel, Joukowsky, Morago, Marselau et Farga Pellicer, accusés d'appartenir à la société secrète de l'Alliance, la Commission déclare :

1° que l'Alliance secrète, constituée selon des statuts absolument opposés à ceux de l'A.I.T., a existé, mais que les preuves de son existence actuelle sont insuffisantes ;

2° qu'un projet de règlement et des lettres signées par Bakounine prouvent que ce citoyen a tenté — et peut-être réussi — de créer, en Europe, une société nommée l'Alliance dont les statuts n'ont rien de commun, dans le domaine social et politique, avec ceux de l'A.I.T.;

3° que le citoyen Bakounine a eu recours à des manœuvres frauduleuses pour s'approprier une partie plus ou moins importante des biens d'autrui, ce qui constitue une escroquerie ;

que, de plus, pour ne pas se voir contraints à remplir leurs obligations, lui et ses agents ont usé de menaces.

En conséquence, les membres de la Commission prient le congrès :

1° d'expulser le citoyen Bakounine de l'A.I.T.;

2° d'en expulser aussi les citoyens Guillaume et Schwitzguébel, dont ils sont convaincus qu'ils appartiennent encore à l'Alliance ;

3° comme il a été prouvé, au cours de l'enquête, que les citoyens Malon, Bousquet (ce dernier secrétaire du commissaire de police à Béziers, en France) et Louis Marchand (qui a été domicilié à Bordeaux, en France) ont entrepris des manœuvres visant la désorganisation de l'A.I.T., la Commission demande également leur expulsion de l'Association.

4° En ce qui concerne les citoyens Morago, Farga, Pellicer, Marselau, Joukowsky et Alerini, la Commission s'en tient à leur déclaration formelle selon laquelle ils n'appartiennent plus à la dite société de l'Alliance et prie le congrès de retirer les accusations qui pèsent sur eux.

Afin de couvrir leur responsabilité, les membres de la Commission demandent que les documents qui leur ont été soumis et les déclarations qui leur ont été faites soient publiés dans un organe officiel de l'Association.

La Haye, le 7 septembre 1872.

La Commission :

Le président : Th. F. Cuno, délégué de Stuttgart et de Dusseldorf ; le secrétaire : Lucain, délégué de la France ; les membres : Paul Vichard, délégué de la France.

Alerini, délégué espagnol, déclare qu'il a été « membre de l'Alliance et il en est fier, car elle a créé, répandu, consolidé l'A.I.T. en Espagne au point qu'il existe actuellement quatre-vingt-quatre fédérations. » Et il ajoute : « Vous n'êtes qu'une Inquisition. Nous vous demandons une enquête publique. »

James Guillaume aura à son tour la parole.

Toute l'affaire dit-il, n'est qu'un procès politique et l'on veut réduire au silence la minorité, c'est-à-dire en fait la majorité.

Par vingt-neuf voix contre sept et huit abstentions, l'expulsion de Bakounine est décidée ; celle de James Guillaume est votée par vingt-cinq voix contre seize et dix abstentions. Mais par seize voix contre quinze et dix abstentions, l'expulsion de Schwitzguébel est refusée.

Marx et Engels étaient arrivés à leurs fins. Ils avaient fait du Conseil général, dont ils se proposaient de continuer de Londres à tirer les ficelles, un organisme à leur dévotion et avec des pouvoirs qui, croyaient-ils, leur permettraient d'extirper de l'Internationale l'esprit d'autonomie que Bakounine avait inculqué aux Fédérations de l'Europe latine, voire en Hollande, en Angleterre et jusqu'en Amérique où Marx et Engels venaient de reléguer le Conseil général.

Mais avant même la clôture du Congrès de La Haye, Dave, délégué hollandais, parlant au nom de la minorité, donna lecture de la déclaration suivante :

Nous, soussignés, membres de la minorité au Congrès de la Haye, partisans de l'autonomie et de la fédération des groupes de travailleurs, prenons note du vote décisif qui nous semble opposé aux principes admis dans les pays que nous avons représentés au dernier congrès. Désireux néanmoins d'éviter aucune scission au sein de l'A.I.T., nous faisons les déclarations suivantes que nous soumettons à l'approbation des sections qui nous ont délégués :

1° nous continuerons à entretenir des relations administratives avec le Conseil général, pour le paiement des cotisations, la correspondance et les statistiques du travail ;

2° les fédérations que nous représentons échangeront régulièrement et directement des rapports entre elles et avec toutes les branches de l'Internationale régulièrement établies ;

3° si le Conseil général veut se mêler des affaires intérieures d'une fédération, les fédérations représentées par les soussignés s'engagent solidairement à maintenir leur autonomie, sauf au cas où ces fédérations suivraient une voie opposée aux statuts généraux de l'A.I.T., adoptés au Congrès de Genève ;

4° nous invitons toutes les fédérations et sections à se préparer, dès maintenant, et jusqu'au prochain congrès, au triomphe des principes de l'autonomie fédérative comme fondement de l'organisation des travailleurs au sein de l'Internationale ;

5° nous rejetons fermement toute relation avec le prétendu Conseil fédéraliste universel (1) de Londres, ou toute organisation analogue, étrangère à l'Internationale.

La Haye, le 7 septembre 1872.

P. FLUSE, délégué de la Fédération de la vallée de la Vesdre ; Thomas Gonzalès MORAGO, délégué de la Fédération espagnole ; ALERINI, délégué de l'Espagne ; Adhémar SCHWITZGUEBEL, délégué de la Fédération jurassienne ; James GUILLAUME, délégué de la Fédération jurassienne ; H. VAN DEN ABEELE, délégué de la section de Gand, Belgique ; Ph. COENEN, délégué d'Anvers ; N. EBERHARD, délégué de Bruxelles ; H. GERHARD, délégué du Conseil fédéral hollandais ; D. BRISMEE, délégué de la section de Bruxelles ; J.S. VAN DER HOUT, délégué de la section d'Amsterdam ; Victor DAVE, délégué de La Haye (déclaration de Cyrille, barrée) ; N. Alonso MARSELAU, délégué du Conseil fédéral espagnol ; R. Farga PELLICER, délégué du Conseil fédéral espagnol ; A. SAUVA, délégué des Sections 29 et 42 d'Amérique du Nord ; Roch SPLINGARD, délégué de Belgique ; HERMAN, délégué de Belgique.

---

(1) Organisation fondée, sur l'initiative de Vésinier, par des réfugiés français à Londres et quelques Anglais pour mener dans l'Internationale une action scissionniste !

Contre le Communisme d'Etat

Cette déclaration montrait à Marx et Engels que l'autonomie des Fédérations et Sections nationales, battue en brèche au Congrès, serait âprement défendue au dehors et que leur victoire, acquise dans des conditions si discutables, annonçait le déclin de l'Association internationale des travailleurs qui, de 1864 à 1872, avait inquiété pour de bon les hommes d'Etat de l'époque.

Le comportement de Marx et d'Engels à l'égard de Bakounine amènera ce dernier à préciser sa pensée, sa doctrine et ses griefs dans deux textes fondamentaux qui, grâce à l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam et au travail de romain de l'annotateur de ces textes, l'historien Arthur Lehning, ne tarderont pas à voir le jour. Il s'agit de la *Lettre aux compagnons des sections internationales du Jura* et d'*Etatisme et Anarchie* qui formeront le troisième et quatrième volumes des *Archives Bakounine*.

Analysant la doctrine, le communisme d'Etat, de Marx et d'Engels, Bakounine, avec une maîtrise et une clairvoyance qu'il ne sera plus possible désormais de passer sous silence, montre ce que serait le sort réservé au monde du travail le jour où ce système étatique viendrait à être imposé aux travailleurs d'un ou de plusieurs pays. Pour lui, cet Etat, de conception bismarckienne, ne pourrait qu'apporter aux ouvriers et aux paysans de nouvelles servitudes, pires peut-être que celles que ceux-ci aspiraient à rejeter.

Bakounine, dans une anticipation qui restera un de ses principaux mérites, décrit cette nouvelle forme d'oppression et d'exploitation de l'homme par de nouveaux maîtres implacables qui, au nom de la science économique ou du socialisme scientifique, imposeraient par le mensonge d'abord, puis par la violence, déguisée sous le nom de dictature du prolétariat, leur système emprunté à la centralisation étatique la plus absolue, donc mortelle pour les travailleurs des villes et des campagnes. Bakounine avait même prévu ces « armées industrielles et agricoles » commandées par des technocrates telles qu'elles existent en U.R.S.S. ou en Chine populaire et il en a combattu le principe en termes impérissables.

En conclusion de cette étude, nous convions les militants ouvriers à tirer les enseignements qui découlent des grands conflits doctrinaux de la Première Internationale, conflits qui ont opposé Bakounine à Karl Marx. Et par une juste association d'idées, ils ne pourront manquer de rattacher cette époque de fermentation doctrinale à la nôtre où les doctrines et les systèmes dénoncés par Bakouine ont été imposés à un grand peuple par le plus fidèle disciple de Karl Marx, par celui qui connaissait le mieux sa pensée, sa doctrine et ses méthodes, et qui n'a cessé de s'en inspirer tout au long de sa vie remarquable de révolutionnaire et d'homme d'action.

Lénine, car c'est de lui qu'il s'agit, malgré toutes les garanties intellectuelles que lui seul pouvait donner au monde du travail, a prouvé que le communisme d'Etat était, au même titre que tous les systèmes sociaux qui admettent que l'écrasante majorité des travailleurs soit gouvernée par une « minorité savante » (Bakouine *dixit*), l'ennemi du monde ouvrier et paysan, et que non seulement ledit communisme d'Etat ne supprimait pas la servitude ni l'exploitation de l'homme, mais, au nom d'objectifs économiques imposés d'en haut, aggravait l'une et l'autre dans des proportions dont les travailleurs d'Occident commencent seulement à mesurer l'étendue.

Ainsi donc, Karl Marx et, à plus forte raison, son *alter ego*, Frédéric Engels, ne sont pas appelés, malgré tout leur talent de penseurs et d'écrivains, à garder, devant le monde ouvrier, le titre de théoriciens du prolétariat.

Et Lénine, fondateur du Parti unique, à l'instar de ce que Marx eut l'ambition de réaliser dans la Première Internationale, n'entrera pas dans l'histoire comme l'émancipateur des travailleurs et moins encore comme le libérateur des opprimés.

Marcel BODY.

N.D.L.R. — *Nous remercions vivement le camarade Body pour son importante contribution à l'étude du conflit qu'opposa les tenants du communisme d'Etat aux patrons du socialisme antiétatique. Mais nous tenons à préciser que nous lui laissons l'entière responsabilité des jugements qu'il porte sur les hommes.*

QUERELLE " IDÉOLOGIQUE "

La presse de Pékin accuse les dirigeants soviétiques de prétendre « *à la domination du monde* » et les traite « *d'autocrates féodaux qui se servent des autres partis communistes comme des pions sur lur échiquier diplomatique* ».

Le « Contrat social » de mars-avril 1964 nous apprend qu'à la conférence afro-asiatique du 24 mars dernier, les Chinois parlent ainsi aux Soviétiques : « *Votre expansionnisme et votre égoïsme nationaux sont tels que depuis longtemps il est difficile de distinguer votre visage de celui du colonialisme et du néo-colonialisme.* » Il paraît que l'U.R.S.S. « *a exigé de l'or en remboursement de l'aide fournie pour la guerre de Corée* ».

Le porte-parole soviétique a répliqué le 1er avril: « *La politique actuelle de la Chine, raciste et chauvine ne diffère pas du nazisme. Les Chinois veulent unir la race jaune et noire contre les Européens, contre les Blancs quels qu'ils soient* ».

Ce n'est pas Khrouchtchev, c'est Souslov qui, le 3 avril, taxe « *les Chinois d'aventurisme petit bourgois* »...

Tout cela, évidemment, peut être oublié demain. On peut donc en conclure, ou bien que ces injures n'expriment aucune conviction et alors que penser des diatribes soviétiques ou chinoises contre les cains ?... Ou bien elles traduisent la vérité... Et alors ?...

LE MARXISME LÉNINISME DE MAO

Le 20 juillet 1964, « Borba » (de Yougoslavie) publiait un article de Vlado Teslic sur le commerce extérieur chinois.

On trouve des précisions sur le déclin des échanges de marchandises entre la Chine et l'U.R.S.S. qui sont passés de 1.850 millions de roubles avant la brouille à 650 millions en 1962 et à 400 millions en 1964.

La Chine s'est alors tournée vers l'Occident. En 1963 *elle achetait au Canada 114 millions de dollars de blé*. De grosses affaires ont été conclues principalement avec le Japon, mais aussi avec la Hollande, l'Italie et... la France. Cependant le bilan reste assez modeste.

Mais ce que le chroniqueur yougoslave met en valeur, c'est l'importance croissante des échanges de la Chine avec l'Afrique du Sud dont le racisme a provoqué des menaces de sanctions économiques. *En 1960, l'Afrique du Sud aurait exporté en Chine pour 3 millions de livres de marchandises. En 1963 la Chine aurait importé d'Afrique du Sud 160.000 tonnes de maïs. En 1964, elle aurait, parmi des exportations compensatrices, fourni des explosifs au pays où sévit le racisme blanc le plus virulent.* Aux Noirs persécutés, on offre les encouragements de la propagande, et aux Blancs persécuteurs les moyens de la réprimer. Curieuse illustration du marxisme-léninisme de Mao.

R. H.

LES FAITS DU MOIS

JEUDI 1er OCTOBRE. — 60.000 dockers américains en grève sur la côte atlantique.

VENDREDI 2. — L'U.R.S.S. promet à **Chypre** son assistance.

Dans l'**Inde**, à New-Delhi, manifestation des intouchables affamés.

Au Congo ex-belge, M. Gizenga est placé en résidence surveillée.

MARDI 6. — Au Caire, seconde conférence **des pays non alignés.**

Cinquante-sept réfugiés **d'Allemagne de l'Est** passent le mur : un sous-officier tué.

MERCREDI 7. — La grève **du lait** est suspendue dans plusieurs régions.

Manifestation paysanne meurtrière au **Vietnam du Sud.**

La reine d'Angleterre au **Canada.**

JEUDI 8. — Réunion à Ivry du **Comité Central du Parti Communiste.**

Au Congo ex-belge, avance des troupes gouvernementales.

Forte activité militaire **vietcong.**

VENDREDI 9. — M. Tschombé **peut quitter le Caire.**

A la **Régie Renault**, la C.G.T. gagne 1,49 % des voix.

A **Berlin-Est** libération de 800 prisonniers politiques contre la livraison de beurre et d'engrais.

DIMANCHE 11. — Elections municipales **belges** : les libéraux grands vainqueurs.

LUNDI 12. — Lancement d'une fusée soviétique portant trois hommes.

MARDI 13. — Le Cambodge rompt avec le **Portugal** et **l'Afrique du Sud.**

MERCREDI 14. — Suspension des consignes de grève **du lait.**

JEUDI 15. — **Le Prix Nobel de la Paix** attribué à Martin Luther King, leader noir américain.

Khrouchtchev démissionné à **Moscou**, Brejnev devient premier secrétaire du Parti et Kossyguine président du Conseil.

Elections générales **anglaises** : 315 élus travaillistes, 300 conservateurs, 5 libéraux.

VENDREDI 16. — Explosion d'une bombe atomique chinoise.

A Madrid, condamnation à 3 ans de prison du poète Carlo Alvarez.

SAMEDI 17. — A Tours, congrès de la **Fédération F.O. des Produits chimiques** qui a réélu secrétaire général Maurice Labi par 173 voix contre 133.

LUNDI 19. — En **Kabylie**, arrestation de Aït Ahmed, chef de l'opposition armée.

Constitution du **gouvernement travailliste** britannique.

MERCREDI 21. — Le Conseil des Ministres déclare que la France cessera de participer à la **Communauté européenne** si le Marché commun agricole n'est pas organisé.

JEUDI 22. — Jean-Paul Sartre reçoit et refuse le **Prix Nobel de littérature.**

VENDREDI 23. — Formation du gouvernement **Chilien.**

SAMEDI 24. — **A Moscou,** délégation de plusieurs partis communistes.

DIMANCHE 25. — Elections en Hesse, Sarre et Rhénanie **(Allemagne fédérale)** : succès socialistes.

LUNDI 26. — Le gouvernement **britannique** prend des mesures pour freiner les importations et faciliter les exportations.

M. Phan Khae Sun, chef de l'Etat du **Vietnam du Sud.**

MERCREDI 28. — Signature d'un nouvel accord économique **franco-soviétique.**

L'Assemblée **Nationale** rejette la motion de censure qui n'obtient que 269 voix.

Mohamed Khider leader des opposants algériens expulsé de Suisse.

SAMEDI 31. — Troubles en **Bolivie**, 700 arrestations à La Paz.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE SEPTEMBRE 1964

RECETTES

Abonnements ordinaires	395,—	
Abonnements de soutien	110,—	
		505,—
Souscription		37,—
Vente au numéro		8,—
Divers		51,59
Total des recettes		601,59
En caisse à fin août		3.115,74
		3.717,33

DEPENSES

Impression et papier R.P. mai 1964		1.320,—
Impression et papier R.P. juin 1964		1.350,—
Frais d'expédition		213,45
Autres frais généraux		80,—
Total des dépenses		2.963,45
En caisse à fin septembre :		
Espèces	64,07	
Chèques postaux	689,81	
		753,88
		3.717,33

MOIS D'OCTOBRE 1964

RECETTES

Abonnements ordinaires	1.017,—	
Abonnements de soutien	651,—	
		1.668,—
Souscription		398,—
Vente au numéro		12,10
Vente des brochures		32,—
Divers		103,—
Total des recettes		2.213,10
En caisse à fin septembre		753,88
		2.966,98

DEPENSES

Téléphone		76,75
Frais d'expédition		14,50
Autres frais généraux		211,—
Total des dépenses		302,25
En caisse à fin octobre :		
Espèces	363,67	
Chèques postaux	2.301,06	
		2.664,73
		2.966,98

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Viette Blétard (Belgique), 31 ; Ferdinand Charbit (Haute-Garonne), 50 ; Clermonté, (Seine), 30 ; J. Fontaine (Rhône), 50 ; Félix Franc (Loire), 30 ; Jacques Galllenne, 30 ; C. Herrard (Paris), 40 ; Jean Itard (Paris), 30 ; Jean Laplaud (Charente-Maritime), 30 ; Raymond Le Rai (Seine) ; 30 ; J. M. (Loire), 50 ; Dr Daniel Martinet (Paris), 100 ; Henri Monteillet (Puy-de-Dôme), 30 ; Charles Patat (Paris) ; 50 ; Mlle M.-A. Rondet (Alpes-Maritimes), 50 ; Pierre Thiry (Ain), 50 ; Georges Thomas (Indre), 30 ; J. Vonau (Paris), 50. — Total : 761 francs (dont 110 en septembre et 651 en octobre).

LA SOUSCRIPTION

Paul Colson (Oise), 5 ; René Daniel (Finistère), 15 ; Jean Duperray (Loire), 18 (deux vers.) ; Victor Gambau (Paris), 5 ; Yvonne et Roger Hagnauer (Seine-et-Oise), 22 ; A. Jouveshomme (Paris), 5 ; René Kerdudou (Seine-et-Oise), 5 ; Roger Lapeyre (Paris), 5 ; I. Laufer (Paris), 300 ; Mme Denise Michaud (Seine-et-Oise), 5 ; Victor Nan (Haute-Garonne), 5 ; Joannès Odin (Rhône), 5 ; Jean Palix (Bouches-du-Rhône), 5 ; Camille Philippon (Cher), 5 ; Mlle Pironin (Puy-de-Dôme), 5 ; Gabriel Pons (Ain), 5 ; Mme Emilienne Pujolle (Gironde), 5 ; Albert Sadik (Paris), 10 ; René Samson (Oise), 5. — Total : 435 francs (dont 37 en septembre et 398 en octobre).

Le livre de **Nicolas FAUCIER...**

LA PRESSE QUOTIDIENNE

CEUX QUI LA FONT - CEUX QUI L'INSPIRENT

est enfin livré (un fort volume de 350 pages et 20 illustrations hors-texte)

Tous ceux qui ont souscrit l'ont déjà reçu ou ne vont pas tarder à le recevoir. Et ceux qui ont attendu pour passer commande peuvent le faire désormais ; ils n'attendront pas pour être servis.

L'exemplaire : 12 F ; franco : 14 F aux EDITIONS SYNDICALISTES, 21, rue Jean-Robert, Paris-18e,

---

LA LIBRAIRIE DES ÉDITIONS SYNDICALISTES

VOUS OFFRE EGALEMENT :

LA COMMUNE DE 1870 — PRIX : 8 F
de TALES

L'HISTOIRE DE LA COMMUNE — PRIX : 32 F
de LISSAGARAY

ACCUMULATION DU CAPITAL — PRIX : 8 F
et LETTRES DE LA PRISON — PRIX : 5 F
de Rosa LUXEMBOURG

LA CULTURE PROLÉTARIENNE — PRIX : 8 F
de Marcel MARTINET

LA CHINE — PRIX : 4 F
par Robert LOUZON

LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE — 6 F
et L'EXPRESSION ORALE ET ECRITE — PRIX : 9,45 F
par Roger HAGNAUER

LE MAIRE DU PALAIS — PRIX : 15 F
par Maurice LIME

On peut passer les commandes à Robert MARCHETI,
103, rue Orfila, Paris XXe - C.C.P. Paris 7473-08

Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris 12e. Le gérant : Roger HAGNAUER.
Travail exécuté par des ouviers syndiqués.